



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-septième session**  
Rome, 8-9 septembre 1999

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT

**AU ROYAUME DU CAMBODGE**

POUR

**LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LE CADRE  
DE L'APPROCHE *SEILA***

## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>v</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>vi</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vii</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Cambodge	3
D. Raison d'être du projet	4
<b>DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET</b>	<b>4</b>
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs du projet	6
C. Composantes	7
D. Coûts et financement du projet	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	12
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	13
H. Risques	14
I. Impact sur l'environnement	15
J. Aspects novateurs	15
<b>TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>16</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>16</b>
 <b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>17</b>



## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA</b> (DONNÉES SUR LE PAYS)	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD LOANS/GRANTS IN CAMBODIA</b> (PRÊTS/DONS ANTÉRIEURS DU FIDA AU CAMBODGE)	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK</b> (CADRE LOGIQUE)	<b>3</b>
<b>IV. QUANTITATIVE INPUTS, TARGETS AND KEY PROJECT FACTORS</b> (APPORTS QUANTIFIÉS, OBJECTIFS ET FACTEURS CLÉS DU PROJET)	<b>6</b>
<b>V. COSTS AND FINANCING</b> (COÛTS ET FINANCEMENT)	<b>7</b>
<b>VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT</b> (ORGANISATION ET GESTION)	<b>9</b>
<b>VII. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS</b> (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	<b>14</b>

## TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Riel cambodgien (KHR)
1,00 USD	=	3 800 KHR
1,00 KHR	=	0,00026 USD

## POIDS ET MESURES

Système métrique

## SIGLES ET ACRONYMES

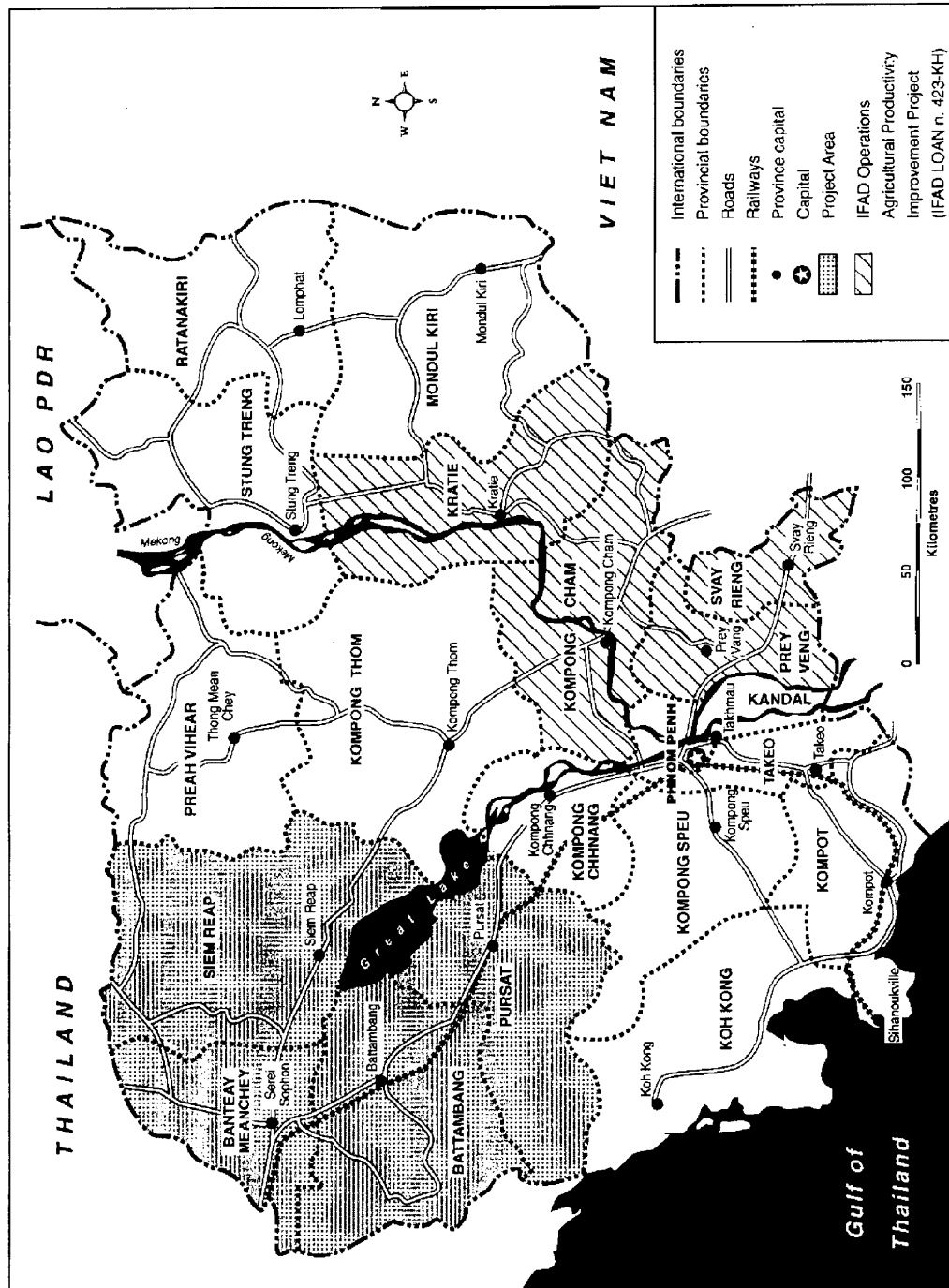
ASDI	Agence suédoise d'aide au développement international
AusAID	Agence australienne pour le développement international
BASeD	Banque asiatique de développement
BSP/ONU	Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU
CARERE	Projet de remise en état et de régénération à l'échelon local
ONG	Organisation non gouvernementale
PAA	Programme d'amélioration de l'agriculture
PDP	Programme de démarrage de la production dans le cadre de l'approche <i>Seila</i>
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVACA	Projet de vulgarisation agricole
S&E	Suivi et évaluation
<i>Seila</i>	Terme kmer qui signifie première pierre et appellation donnée à l'approche de la planification et du développement décentralisés adoptée par le gouvernement
UAP	Unité d'appui au projet

## GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU CAMBODGE

**Année budgétaire**

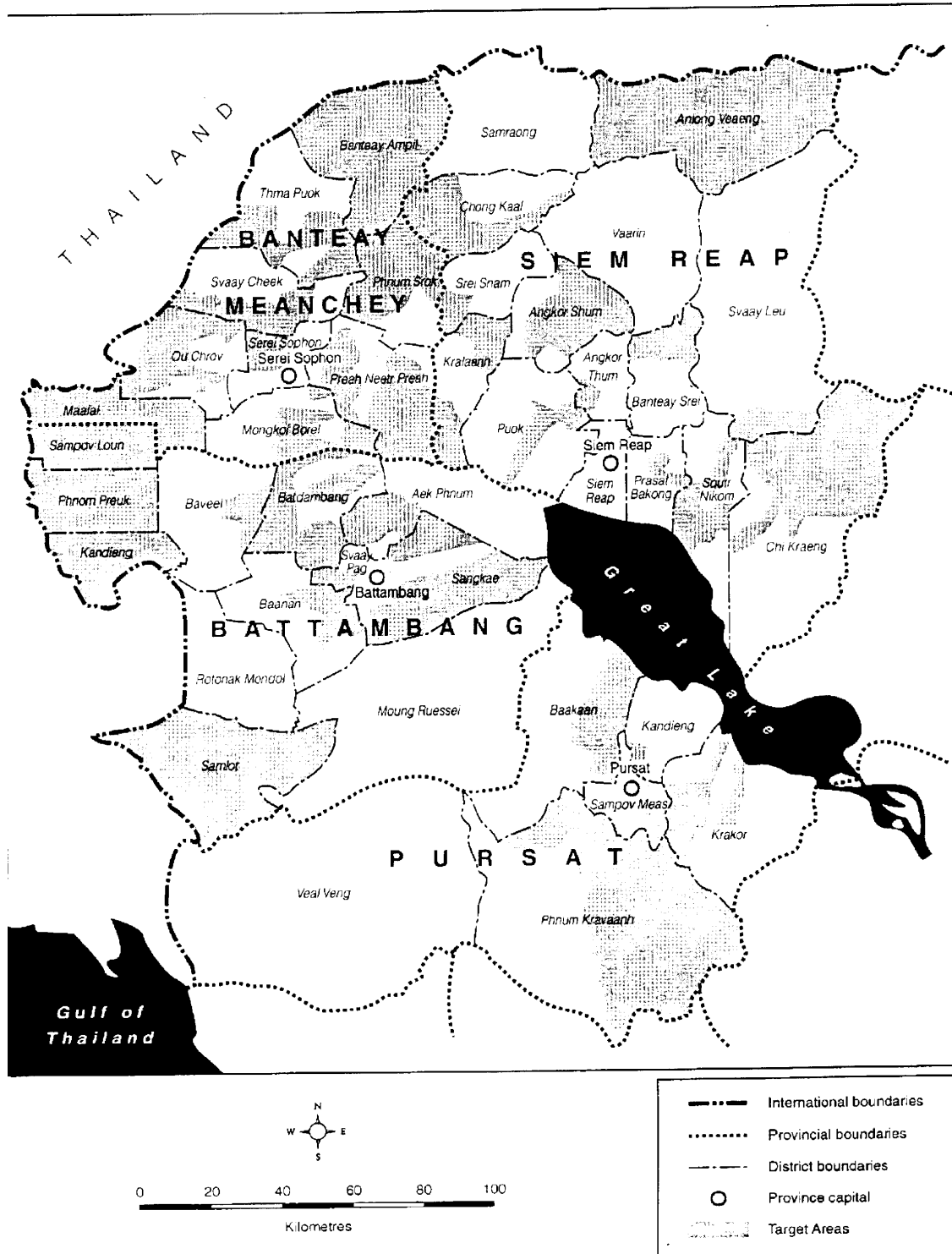
1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



**Source:** Rapport d'évaluation prospective du FIDA  
 Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou des limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



**Source:** Rapport d'évaluation prospective du FIDA  
 Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou des limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## ROYAUME DU CAMBODGE

### PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LE CADRE DE L'APPROCHE *SEILA*

#### RÉSUMÉ DU PRÊT

<b>INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	Le Royaume du Cambodge
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	11,55 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	6,35 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,60 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEURS:</b>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Agence australienne pour le développement international (AusAID)
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	1,78 million de USD
<b>CONDITIONS DU COFINANCEMENT:</b>	Don
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	1,17 million de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU)



## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Le projet a pour bénéficiaires environ 64 500 ménages pauvres et très pauvres (341 500 personnes) vivant dans les quatre provinces du nord-ouest du Cambodge. Ceux-ci souffrent d'insécurité alimentaire et vivent au-dessous du seuil de pauvreté du pays, qui se situe à 35 500 KHR par habitant et par mois (112 USD par an). Le groupe cible se compose de familles exploitant moins de 1,2 ha de terre, de jeunes ruraux sans emploi, de victimes des mines capables de participer à des activités de production, de familles rapatriées depuis la frontière et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui n'ont généralement pas accès aux rizières. Compte tenu du rôle important qu'elles jouent dans les activités au niveau de la ferme et hors exploitations, les femmes constitueront une part importante du groupe cible.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Les bénéficiaires sont pauvres parce qu'ils i) n'ont pas suffisamment accès aux terres, aux animaux de trait et aux autres ressources productives, et ii) n'ont pas accès aux technologies améliorées, aux services de vulgarisation, au capital pour investir dans les nouvelles technologies.

**En quoi le projet peut-il aider les bénéficiaires?** Le projet a été conçu pour remédier aux contraintes susmentionnées grâce: i) au transfert de technologie et de ressources productives pour aider les très pauvres à "démarrer" et leur permettre de bénéficier des possibilités de développement social et économique; ii) à des démonstrations et à des activités de vulgarisation portant sur différentes activités de culture et d'élevage, et de nouvelles technologies afin d'accroître le revenu et la productivité agricoles du groupe cible; iii) au recours à une approche axée sur la planification participative afin de donner aux communautés locales et aux bénéficiaires les moyens de gérer leurs ressources productives de manière durable et efficace; iv) à la fourniture de services d'épargne et de crédit en milieu rural par le biais d'organisations non gouvernementales (ONG) afin de favoriser la création de capital au niveau des ménages et de diversifier les activités rémunératrices des bénéficiaires et v) à la mise en place de formations techniques et de gestion pour renforcer les capacités des institutions locales à fournir des services au groupe cible sur une base participative.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Les bénéficiaires participeront au processus de développement et de planification et à un exercice d'évaluation des richesses qui leur permettra de définir, selon leurs propres critères, quelles sont les populations pauvres et très pauvres afin de cibler l'assistance accordée au titre du projet. En collaboration avec les communautés locales, les bénéficiaires sélectionneront des activités techniquement réalisables et financièrement intéressantes à même de répondre au mieux à leurs problèmes, participeront à des démonstrations sur le terrain, à des sessions de formation, à des activités de vulgarisation, à des associations d'irrigants et à des mutuelles d'épargne et de crédit, à des stages pratiques et à la production de semences de riz, contribueront sous forme de main-d'œuvre et de matériaux à la construction d'installations communautaires, participeront à des programmes de formation destinés aux agents de vulgarisation et aux auxiliaires zootechniciens villageois. Lors des ateliers annuels de suivi et d'évaluation, chaque village cible sera représenté par un homme et une femme bénéficiaire qui décriront leur expérience du projet et son impact sur la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages, indiqueront les résultats obtenus par le personnel du projet et feront des recommandations visant à améliorer le programme.

Les **aspects novateurs** sont les suivants: i) le projet sera exécuté dans les régions où la mobilisation sociale des bénéficiaires, la planification participative et le renforcement des capacités locales ont été amorcés dans le cadre du projet de remise en état et de régénération à l'échelon local mené au Cambodge (CAREERE). Le financement du FIDA se concentrera sur les investissements agricoles susceptibles d'avoir un effet immédiat sur la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages et de profiter au plus grand nombre de ruraux pauvres; ii) la fourniture d'intrants matériels et





financiers aux ménages très pauvres se fera par l'intermédiaire de groupements à responsabilité conjointe; iii) l'exécution du projet sera décentralisée à l'échelon du village, de la commune, du district et de la province afin que l'assistance accordée au titre du projet touche effectivement les bénéficiaires visés et les intègre au processus de développement; iv) le projet aidera à institutionnaliser la politique du gouvernement fondée sur la planification et le développement décentralisés et reposera sur le principe de la participation aux stades de la planification, du suivi et de l'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires afin de transmettre les données d'expérience aux instances décisionnelles au niveau provincial et national; v) les activités du projet seront conduites par le personnel des services agricoles à l'échelon de la province et du district dans le cadre de contrats avec obligation de résultat, afin de garantir responsabilité comptable et transparence; et vi) le projet expérimentera un nouveau mécanisme permettant aux institutions financières internationales d'assurer des services financiers ruraux, la Banque rurale de développement faisant office de grossiste.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT**  
**AU ROYAUME DU CAMBODGE**  
**POUR**  
**LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LE CADRE**  
**DE L'APPROCHE *SEILA***

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt au Royaume du Cambodge d'un montant de 6,35 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,60 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Projet d'appui au développement agricole dans le cadre de l'approche *Seila*. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA  
STRATÉGIE DU FIDA <sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Le Cambodge se relève actuellement de plusieurs décennies de guerre et de troubles civils. Ce passé douloureux lui a valu de se classer au 22<sup>ème</sup> rang des pays les plus pauvres du monde en termes de produit national brut (PNB) par habitant (300 USD en 1997), 40% de la population, soit 4 millions de personnes, vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Cambodge occupe la 140<sup>ème</sup> place sur 175 pays.

2. Le Cambodge s'étend sur 177 000 km<sup>2</sup>. Sa population de 10,5 millions d'habitants (estimations de 1997), soit 2,19 millions de ménages - dont quelque 85% vivent en milieu rural - enregistre une croissance de 2,8% par an. Le nombre de jeunes est particulièrement élevé (49% de la population a moins de 15 ans). La malnutrition touche 38% des enfants âgés de moins de cinq ans et le taux de mortalité infantile (103/1 000) figure parmi les plus élevés de l'Asie de l'Est. Les niveaux d'éducation et de qualification sont faibles, les services de santé couvrent à peine la moitié de la population, et l'eau de boisson saine et l'assainissement ne sont accessibles qu'à 36% et 14% de la population respectivement. Le taux d'infection VHI/SIDA est le plus élevé de la région et on recense entre 17 000 et 25 000 nouveaux cas par an. La population active compte plus de femmes que d'hommes (52% contre 48%), principalement du fait qu'ils ont été décimés par les guerres, et un Cambodgien sur 250 a perdu un œil ou un membre.

3. Le Cambodge s'oriente aujourd'hui vers l'économie de marché. Après avoir enregistré une croissance du produit intérieur brut (PIB) de plus de 5,5% en moyenne par an entre 1990 et 1997, le pays a vu reculer son taux de croissance économique à 1% en 1997 et à 0% en 1998, sous l'effet des troubles politiques, de l'instabilité et de la crise financière de la région. En 1997, le service de la dette du pays représentait 1,1% seulement des exportations de biens et services et de ses réserves nettes en devises s'élevaient à 182 millions de USD, montant suffisant pour couvrir 2,8 mois d'importations.

---

<sup>1</sup> Pour renseignements supplémentaires, voir l'appendice I.



La gestion économique du pays a pâti des défaillances du système fiscal, du manque d'efficacité dans la répartition des dépenses, de l'inadéquation des structures institutionnelles et d'effectifs pléthoriques mal payés.

4. L'agriculture occupe la première place dans l'économie du Cambodge. En 1997, elle comptait pour 51% du PIB, dont la part du riz représentait 12,4%, les autres cultures 21,8%, l'élevage 11,7%, la foresterie 6,2% et les pêches 3,1%. Les terres cultivées couvrent quelque 2 millions d'hectares, soit environ 11% de la superficie totale du pays. Le riz est de loin la culture la plus importante puisqu'il occupe 90% des terres cultivées mais compte pour moins d'un tiers du PIB du secteur. Les autres cultures se partagent moins de 300 000 hectares, le caoutchouc (60 000 ha) et le maïs (50 000 ha) étant les deux cultures les plus répandues après le riz. Les rendements restent faibles, à environ 1,7 t/ha (Viet Nam, 3,6 t/ha), principalement en raison d'un faible recours aux intrants, d'une maîtrise défectueuse de l'eau et des carences de l'appui technique et des services de vulgarisation. Par ailleurs, le développement agricole et rural est freiné par la présence de quatre à six millions de mines terrestres: on en dénombre donc presque autant que de ruraux.

5. La production agricole provient pour l'essentiel d'exploitations individuelles et familiales, dont la taille varie entre 1 et 5 hectares, les exploitations les plus vastes se trouvant dans les hautes terres et dans le nord-ouest. Nombre de familles paysannes, estimées au total à un million, vivent en partie d'activités non agricoles telles que la pêche, la production de sucre de palme, l'exploitation forestière, ou d'emplois salariés dans l'agriculture ou hors exploitation. Les ménages sans terre sont principalement des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. C'est le marché qui détermine le prix des intrants et de la production agricoles.

6. L'élevage est un sous-secteur important et fournit des animaux tant pour la traction d'outils aratoire que pour la boucherie. La production est en grande partie intégrée au système agricole, et les producteurs spécialisés sont peu nombreux. L'amélioration de la santé et de la production animales est une priorité si l'on veut accroître la productivité de l'élevage et les revenus des petits paysans. Le potentiel halieutique est important compte tenu des nombreux plans d'eau de la région, en particulier de la zone de Tonle Sap. En 1995, les forêts recouvraient 56% du territoire, mais l'abattage illégal auquel se sont livrées les différentes factions combattantes pour financer leur effort de guerre s'est généralisé. Le gouvernement tente actuellement de faire respecter les réglementations et politiques forestières.

## **B. Données d'expérience**

7. Avec un projet dans le pays (qui n'a démarré qu'au début de 1999), l'expérience du FIDA au Cambodge est très limitée. Le Fonds a cependant tiré certains enseignements des projets de développement financés par d'autres donateurs ainsi que de la conception et du lancement de son premier projet. Les principes suivants ont été pris en compte dans la conception du projet et les arrangements relatifs à l'exécution: i) l'accent doit avant tout être mis sur la lutte contre la pauvreté rurale par le biais d'une assistance directe aux paysans de façon à améliorer leur sécurité alimentaire et la stabilité de leurs revenus; ii) le FIDA doit s'efforcer d'établir des liens avec d'autres activités et programmes de développement aux niveaux national et local; iii) les projets doivent être de conception aussi simple et aussi souple que possible et définir clairement les objectifs, les modalités et les responsabilités de la mise en oeuvre; iv) la technologie à promouvoir doit être facile à utiliser et à adopter par le groupe cible, être adaptée aux conditions locales et aux problèmes techniques spécifiques; v) il est nécessaire de prévoir un échelonnement judicieux pour parer aux aléas de l'exécution; vi) les projets doivent être conçus de façon à concilier l'objectif à moyen et long terme de renforcer les capacités institutionnelles et la nécessité de remédier rapidement à la situation de pauvreté; vii) les bénéficiaires des projets doivent se mobiliser sans réserve et participer directement à la conception, à la planification et à l'exécution des projets; viii) les ONG qui ont fait leurs preuves doivent être associées à l'exécution des projets; ix) les activités et services prévus au titre du projet



doivent être durables, reposer dans la mesure du possible sur un recouvrement partiel ou total des coûts et conférer aux bénéficiaires la responsabilité de la gestion et de la maintenance; x) un financement sous forme de don doit être assuré par d'autres donateurs pour fournir l'assistance technique nécessaire à l'appui des activités de projets; et xi) un système de prime doit être mis en place à l'intention des personnels et liés aux responsabilités et aux résultats obtenus.

### C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Cambodge

8. **Politique du Cambodge en matière de lutte contre la pauvreté.** Comme l'a indiqué son représentant lors de la réunion du groupe consultatif en février 1999, le Gouvernement du Cambodge est résolu à promouvoir la réduction de la pauvreté et le développement équitable dans le cadre d'une stratégie globale reposant sur l'économie de marché et l'investissement extérieur. L'objectif est de "mettre l'accent sur l'atténuation, voire l'éradication, de la pauvreté en stimulant la croissance économique tout en mettant en œuvre des programmes d'aide sociale à l'intention des familles les plus pauvres accompagnés de diverses activités socio-économiques susceptibles d'avoir des répercussions rapides sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres".

9. **Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants.** Au cours de la période 1993-1996, l'aide publique au développement accordée au pays représentait 500 millions de USD par an, mais après les événements de juillet 1997 elle est tombée de 518 millions de USD en 1996 à 375 millions de USD en 1997, et la situation ne s'est pas améliorée en 1998. Toutefois, l'aide publique au développement annoncée au Cambodge lors de la réunion du groupe consultatif en février 1999 se montait à 475 millions de USD au total. En 1996, environ 90 millions de USD, soit 17,4% du montant total de l'aide, avaient été consacrés à l'agriculture et au développement rural. Les fonds accordés à ce secteur provenaient principalement des donateurs suivants: Allemagne, Australie, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Japon, Suède, Union européenne (UE), Banque asiatique de développement (BASD), Banque mondiale, PNUD, autres institutions des Nations Unies et ONG. D'autres interventions agricoles ont été financées par différents donateurs dans la zone du projet, notamment les projets CARERE 1 et 2, appuyés par le PNUD, l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI), le Fonds d'équipement des Nations Unies et l'Aide au développement néerlandaise, le projet de vulgarisation agricole Cambodge-Australie (PVACA); le programme spécial pour la sécurité alimentaire conduit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le projet conjoint Cambodge-Institut international de recherches sur le riz-Australie; et le programme de gestion participative des ressources naturelles dans la région de Tonle Sap, financé par le Gouvernement belge et exécuté par la FAO.

10. **Stratégie du FIDA au Cambodge.** La stratégie du FIDA au Cambodge consiste à poursuivre en les élargissant les initiatives fructueuses menées dans le pays par d'autres donateurs et les ONG animés du même esprit, et d'adopter une approche à caractère communautaire qui: i) sera axée sur la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages pauvres; ii) encouragera la croissance économique à l'échelon du ménage et de la communauté en permettant aux collectivités locales de gérer efficacement et durablement leurs ressources productives; iii) favorisera l'instauration d'un mécanisme par lequel les données d'expérience et les meilleures pratiques joueront un rôle important dans l'élaboration des politiques aux niveaux provincial et national; et iv) mettra en place un dispositif d'exécution qui valorise les approches du développement en tirant parti de l'expérience du FIDA dans le domaine du développement agricole et rural dans de nombreuses parties du monde. La conception du projet intègre les grands axes de la stratégie de pays décrite ci-dessus.

11. Le projet se rattache à la stratégie institutionnelle et au programme de prêts du FIDA pour l'Asie par les caractéristiques suivantes: i) pleine participation des bénéficiaires et exécution décentralisée; ii) meilleure gestion de portefeuille et suivi de l'exécution facilité par la présence sur le terrain du PNUD, de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), et du Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU; iii) établissement de partenariats solides avec des



ONG, tant pour la fourniture de services d'épargne et de crédit que pour d'autres activités; iv) amélioration de la sécurité alimentaire des ménages; v) création d'activités rémunératrices pour les femmes, les jeunes chômeurs et les paysans sans terre, et vi) focalisation sur l'agriculture pluviale et l'agriculture d'altitude, les essais participatifs de nouvelles cultures, la mise au point de systèmes agricoles écologiquement durables, la gestion des ressources naturelles, la foresterie communautaire et les questions relatives aux spécificités de chaque sexe.

#### **D. Raison d'être du projet**

12. La stratégie du projet vise en premier lieu à reproduire à grande échelle les expériences fructueuses et les initiatives de développement menées dans le cadre de projets antérieurs (CARERE, PVACA) par des ONG et d'autres organismes œuvrant à lutter contre la pauvreté, à promouvoir le développement décentralisé et à la responsabilisation des communautés locales par le biais de leur mobilisation et de leur participation aux activités d'investissement. Deuxièmement, le projet dirigera ses activités de développement agricole vers les villages pauvres dans lesquels le travail préparatoire a été en grande partie déjà effectué dans le cadre de CARERE 1 et 2: mobilisation sociale, planification participative et renforcement des capacités des institutions locales. Troisièmement, le projet établira des liens avec d'autres projets et programmes de développement, y compris dans le cadre du financement complémentaire au titre de CARERE, pour l'infrastructure rurale, la planification locale, l'appui à la gestion du projet, le développement institutionnel et l'application des principes de vulgarisation agricole mis au point par le PVACA. Quatrièmement, le projet utilisera une approche "à la carte", ce qui permettra aux communautés et aux particuliers de choisir des activités techniquement réalisables et financièrement intéressantes à même de répondre au mieux à leurs problèmes spécifiques.

13. Le projet se justifie par les considérations suivantes. En premier lieu, il existe une forte synergie entre le développement à caractère participatif, la planification et le financement décentralisés, et les activités de renforcement des capacités locales appuyées par CARERE; les principes de vulgarisation agricole élaborés par le PVACA; et le financement proposé du FIDA pour des activités productives au niveau de la ferme. Dans ces circonstances, on estime que les activités financées par le FIDA amélioreront rapidement la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages et profiteront au plus grand nombre de ruraux pauvres. Deuxièmement, la technologie disponible et les principes de vulgarisation agricole contribueront de manière significative à l'accroissement de la productivité agricole des ménages pauvres qui auront accès aux ressources nécessaires. Troisièmement, certaines technologies ont été bien implantées dans la zone du projet grâce aux programmes de développement. Enfin, malgré l'absence d'un système bancaire structuré, il existe un mécanisme par lequel la Banque de développement rural se charge des transactions interbancaires et les ONG agréées assurent les services bancaires aux particuliers, qui a pour vocation de faciliter la formation de capital au niveau des ménages par la mobilisation de l'épargne et le recours au crédit pour investir dans des activités productives.

### **DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET**

#### **A. Zone du projet et groupe cible**

14. La zone du projet englobe quatre provinces de Banteay Meanchey, Battambang, Pursat et Siem Reap dans le nord-ouest du pays. Les quatre provinces comprennent 37 districts, 272 communes et 2 451 villages. La population totale de la zone du projet est de 2,425 millions d'habitants (1997) soit 455 473 ménages, sur lesquels 2,01 millions de personnes - 379 705 ménages (83%) - vivent en milieu rural.



15. Comme partout au Cambodge, le riz occupe une place prédominante dans le système d'assolement et les modes d'exploitation de la zone du projet: en 1996, la culture du riz, presque exclusivement pratiquée à la saison des pluies, occupait 581 000 ha. Ce chiffre traduit un recul de 42% par rapport à 1967. Le rendement moyen d'environ 1,3 t/ha est resté stable ces 30 dernières années du fait d'une utilisation limitée d'engrais, d'une préparation médiocre des sols, d'une gestion rudimentaire des semences et de l'eau, et du manque de services de vulgarisation. Autre entrave au développement agricole: les champs non déminés qui couvrent 2,6% de la superficie terrestre des quatre provinces.

16. Les systèmes d'exploitation fondés sur la riziculture de bas-fonds sont les plus répandus dans la zone du projet, avec toutefois des variantes en fonction des terres et de la main-d'œuvre disponibles. La ferme traditionnelle comprend quelques arbres fruitiers à proximité de l'habitation, 1 ou 2 ha de rizières cultivées selon des techniques ancestrales pratiquement sans aucun intrant acheté. Quelque 80 à 85% des familles possèdent un ou plusieurs animaux de trait et presque toutes élèvent des porcs et/ou des volailles. Pendant la saison sèche, les paysans pêchent, récoltent le sucre de palme, collectent les produits de la forêt ou cherchent un emploi à la ville, tandis que pendant la saison des pluies, il arrive aussi que ceux qui n'ont que peu de terres cherchent également du travail dans des exploitations de plus grande taille. Les paysans produisent aussi d'autres récoltes, comme le haricot mung ou la patate douce. Pour l'irrigation complémentaire, on a recours à de petites pompes. Les autres systèmes d'exploitation reposent sur la production agricole mixte sur les hautes terres, l'agriculture sur brûlis, les digues et l'inondation saisonnière.

17. Le rendement de la riziculture pourrait être accru de 0,5 à 1 t/ha en moyenne et il serait possible d'envisager des cultures multiples, avant ou après la récolte du riz. On trouve sur place des variétés de riz améliorées, des engrais, des moyens de lutte intégrée contre les ravageurs, des services de conseils zootechniques et techniques, et le marché des fruits et légumes et des cultures autres que le riz est en expansion. Avec une pluviométrie de 1 200 à 1 600 mm, il serait possible d'obtenir une bonne production sans irrigation à condition de mettre convenablement en valeur les terres, d'améliorer la maîtrise de l'eau, de choisir judicieusement les variétés et de procéder à la plantation en temps opportun. Les techniques de production sur les hautes terres utilisées en Thaïlande dans des zones où les conditions agro-écologiques sont similaires pourraient être introduites après avoir été testées à l'exploitation. La production animale dans la zone du projet, quoique inférieure à ce qu'elle pourrait être, a progressé ces 15 dernières années, en partie parce quiconque peut devenir propriétaire et qu'il existe des services vétérinaires pour lutter contre les maladies infectieuses.

18. La structure du service provincial de l'agriculture, des forêts et des pêches est calquée sur celle du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches à Phnom Penh. Les quatre services provinciaux de la zone du projet emploient 1 656 personnes, dont 1 286 dans les bureaux provinciaux et 371 dans les districts (en moyenne dix employés par district). Ces services ont des effectifs trop nombreux au niveau des provinces mais les districts ont besoin de davantage d'employés mieux formés et plus compétents.

19. De nombreux projets d'ONG sont en cours dans les quatre provinces, dont plusieurs interventions portant sur le développement de l'élevage. L'ONG Concern a posé les premiers jalons du développement de la foresterie communautaire, tandis que d'autres ONG appuient l'aquaculture et la diversification des cultures. En l'absence d'un secteur bancaire structuré dans les zones rurales, plusieurs ONG opèrent dans le domaine de l'épargne et du crédit en milieu rural, ciblant souvent leurs programmes sur les pauvres en général et sur les femmes. À la fin de 1998, six ONG géraient des plans d'épargne et de crédit à Pursat et à Siem Reap, 11 étaient actives à Banteay Meanchey et l'année précédente, on en dénombrait au moins 18 à Battambang. En novembre 1998, le montant total du crédit mis à disposition par les ONG dans la zone du projet s'élevait à environ 8,93 millions de USD,



répartis entre 53 170 emprunteurs (environ 14% des ménages de la zone du projet) ayant contracté un prêt de 170 USD en moyenne. On estime que la demande non satisfaite dans la zone du projet est de l'ordre de 11 à 28 millions de USD.

20. **Groupe cible.** Les quatre provinces concernées par le projet figurent parmi les plus pauvres du Cambodge. Le groupe cible - défini par les villageois - englobe tous les ménages pauvres et très pauvres (qu'ils soient dirigés par un homme ou par une femme). Les groupes les plus susceptibles de bénéficier du projet sont les familles disposant de moins de 1,2 ha de terre, les jeunes chômeurs, les victimes des mines capables de participer à des activités de production et les familles de rapatriés ou de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Ces quatre groupes représentent 243 000 ménages, soit 64% de la population rurale des quatre provinces. Compte tenu du rôle majeur qu'elles jouent dans les activités agricoles et extra-agricoles, les femmes constituent une part importante du groupe cible. Le projet permettra à environ 64 500 ménages de bénéficier directement des activités prévues pendant la période d'exécution.

21. Le ciblage se fera en deux étapes: i) ciblage de la zone (communes et villages en fonction de leur degré de pauvreté); et ii) ciblage au sein des villages, en fonction du niveau de richesses, évalué à l'aide de critères que les villageois auront eux-mêmes définis. Dans le cadre de la composante programme de démarrage de la production (PDP), l'aide du projet visera les villages où le niveau d'insécurité alimentaire est le plus élevé, quelle que soit leur situation géographique, tandis que les activités prévues au titre de la composante programme d'amélioration de l'agriculture (PAA) répondront à la demande des communes/villages, telle qu'ils l'auront formulée au cours du processus de planification participative et des ateliers d'intégration dans les districts.

22. **Rôles des hommes et des femmes.** Dans la zone du projet, les ménages dirigés par une femme comptent pour environ 23% du nombre total de ménages et pour 53% de la main-d'œuvre adulte. Bien que du point de vue économique, les jeunes Cambodgiennes soient plus actives que les hommes, elles sont moins payées, et les femmes et les filles assument la plus grande partie des tâches domestiques. Les filles quittent souvent l'école plus tôt que les garçons pour aider leurs parents, et il arrive, dans certains cas extrêmes, qu'elles soient vendues à un réseau de prostitution. Contrairement à l'usage courant ailleurs, on ne constate pas dans la zone du projet une division rigide du travail et des sources de revenu. Les événements que le Cambodge a connus depuis 25 ans et qui ont provoqué la mort de nombreux hommes et l'absence d'autres qui combattent dans la jungle expliquent sans doute cette situation. En ce qui concerne les travaux agricoles, on ne peut classer les différentes activités de production comme incombant plutôt aux hommes qu'aux femmes. Il en est de même pour les sources de revenu et les autres activités. Hommes et femmes collectent indifféremment le bois de feu, s'occupent du bétail, suivent les mêmes formations et sont affiliés aux groupes de crédit. On estime que les femmes fournissent 30% à 40 % de la main-d'œuvre agricole.

## B. Objectifs du projet

23. Le projet a pour objectif stratégique d'accroître la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages du groupe cible. Il vise à relever durablement les revenus agricoles d'environ 64 500 ménages pauvres de la zone du projet et de diversifier la production agropastorale. Le projet devrait permettre de: i) mettre en œuvre les composantes PDP et PAA; ii) donner aux communautés locales et aux bénéficiaires les moyens de gérer efficacement et durablement leurs ressources productives; iii) renforcer les capacités des institutions locales, en particulier celles des services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches, à cibler et gérer des programmes d'investissement dans une optique participative; iv) de mettre les ONG et les institutions financières multilatérales en mesure d'assurer au groupe cible des services d'épargne et de crédit s'adressant directement au consommateur, ce qui encouragera la formation de capital au niveau local et à celui des ménages; et v) renforcer la capacité de la Banque de développement rural, pour qu'elle assure efficacement les transactions interbancaires de crédit.



24. Le projet mettra l'accent sur le financement d'activités susceptibles d'améliorer rapidement la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages. Grâce à la diffusion de techniques appropriées par le biais de démonstrations et d'activités de vulgarisation prévues par la composante PAA, et au transfert de ressources productives aux ménages très pauvres dans le cadre de la composante PDP, le projet aidera les ménages pauvres et très pauvres à accroître leur productivité agricole et à gérer leurs ressources naturelles de manière durable. Le projet permettra aux bénéficiaires de mieux tirer parti de leurs faibles ressources en terre et main-d'œuvre par l'intensification et la diversification de la production végétale et animale, par la foresterie communautaire, et par la création d'emplois agricoles et extra-agricoles. On procédera également dans le cadre du projet à des essais participatifs de techniques culturales applicables aux hautes terres et on expérimentera toute une gamme d'activités destinées aux ménages sans terre, à inclure ultérieurement au PDP. La participation aux activités du projet aura pour effet d'intégrer les communautés locales et les bénéficiaires au processus de développement économique et social. Par ailleurs, le projet renforcera les capacités des services agricoles provinciaux à dispenser aux bénéficiaires dans une optique participative des services de qualité répondant à la demande. Il est également prévu de procéder régulièrement au suivi participatif du projet et à l'évaluation de son impact par les bénéficiaires, dans le but d'utiliser les résultats pour orienter les activités futures et les politiques aux niveaux provincial et national.

### C. Composantes

25. Le projet comprendra les trois composantes suivantes: a) développement agricole; b) microfinancement rural et c) appui et coordination du projet.

#### Développement agricole

26. **Le programme de démarrage de la production** ciblera environ 16 630 ménages très pauvres - dont certains n'ont pas accès aux terres cultivées - vivant dans les villages de basses ou de hautes terres où l'insécurité alimentaire atteint des niveaux élevés. Pendant trois ans, le projet fournira des intrants agricoles, des fonds de roulement et des services aux membres de groupements à responsabilité conjointe composés de 30 ménages très pauvres. Le PDP comporte trois éléments: i) intrants agricoles tels que semences, engrais, volailles, etc.; ii) fonds de roulement nécessaires au lancement d'activités rémunératrices à l'échelon des ménages et des groupes; et iii) formation, vulgarisation et appui à la gestion financière. Les membres rembourseront au groupement la valeur de la plupart des intrants en fin de saison afin de pouvoir acheter les intrants nécessaires pour la campagne suivante. Les groupements fixeront les taux d'intérêt. Chaque groupe devra compter parmi ses membres un homme et une femme qui auront reçu une formation d'agent de vulgarisation agricole. Un spécialiste de la vulgarisation à l'échelon de la commune assurera la planification, la formation et divers services techniques avec le soutien du personnel technique provincial et de district. Les ONG dispenseront une formation financière et vérifieront les registres comptables des groupements. D'ici la quatrième année du projet, les membres devraient être en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires par le biais du programme de crédit d'une ONG. Dans chaque province, les services de l'agriculture, des forêts et des pêches mettront en œuvre cette sous-composante dans le cadre de contrats annuels établis par la Commission provinciale du développement rural, qui couvrira le coût des intrants, de la formation des paysans, de la supervision et les frais de fonctionnement.

27. **Le programme d'amélioration de l'agriculture** aidera environ 30 000 ménages pauvres vivant dans l'insécurité alimentaire (qui exploitent au plus 1,5 ha dans les basses terres et jusqu'à 2 ha dans les hautes terres), qui disposent éventuellement de superficies suffisantes, mais ne peuvent les exploiter pleinement faute de connaissances, d'accès aux intrants et aux techniques améliorées, de ressources financières ou de main-d'œuvre. Le PAA encouragera l'intensification et la diversification des activités agricoles et d'élevage à l'aide de techniques utilisées dans le pays et à l'étranger, qui





seront diffusées dans le cadre d'un programme de démonstrations, d'activités collectives de vulgarisation et campagnes de vaccination/de lutte antiparasitaire. Ces services, payés par les utilisateurs, seront assurés par des auxiliaires zootechniciens villageois. Les activités de vulgarisation suivront les recommandations préconisées par le PVACA, tandis que le recours aux auxiliaires zootechniciens villageois ira dans le sens de l'approche actuellement mise au point dans le cadre du projet d'amélioration de la productivité agricole avec le concours du FIDA. Pour appuyer le programme de vulgarisation, le projet financera la production de semences et la lutte intégrée contre les ravageurs, et diffusera les informations à la radio et à la télévision. Le service provincial de l'agriculture, des forêts et des pêches mettra en œuvre le PAA dans le cadre d'un contrat annuel établi par la Commission provinciale du développement rural, qui couvrira tous les coûts de la sous-composante, la participation au processus de planification et la supervision.

28. Les démonstrations de techniques culturales susceptibles d'être le plus souvent demandées par les bénéficiaires devraient porter sur: i) l'intensification de la riziculture; ii) la production d'autres cultures de plein champ et de légumes, iii) la production fruitière à vocation commerciale; iv) l'amélioration de la maîtrise de l'eau à la ferme; v) la foresterie communautaire; vi) la gestion des ressources naturelles. Suite aux démonstrations, le projet financera des sessions de vulgarisation à l'intention des groupes de paysans intéressés. Les thèmes seront choisis en fonction de la demande des bénéficiaires mais porteront sur des aspects revêtant un intérêt particulier pour les femmes, comme la production potagère et la nutrition, le stockage des récoltes et les pertes après-récolte. Des groupes d'irrigants seront créés partout où seront conduites des démonstrations de maîtrise de l'eau à la ferme, des sessions de vulgarisation collective ou des activités de pompage.

29. En réponse aux demandes des bénéficiaires, le projet financera des démonstrations d'élevage et des activités de vulgarisation. Selon toute vraisemblance, les femmes devraient demander des démonstrations sur la production porcine et avicole, notamment en matière de vaccination, de lutte antiparasitaire, d'amélioration de la nutrition et de gestion des aliments pour animaux. Le projet financera les cours de recyclage de 450 auxiliaires zootechniciens villageois, les cours de formation et le matériel de base de 250 nouveaux auxiliaires, un fonds de roulement pour les vaccins et les médicaments, et les frais d'établissement d'une association d'auxiliaires zootechniciens villageois dans chaque district. Au moins la moitié des bénéficiaires du programme relatif à l'élevage seront des femmes.

30. La sous-composante **appui technique et renforcement des capacités** concernera environ 330 des quelque 1 600 agents des services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches des quatre provinces. La formation des personnels à l'échelon de la province et du district comprendra des sessions de recyclage initiales et annuelles visant à renforcer les compétences des personnels de district, une formation à la gestion des ressources naturelles, des activités de sensibilisation aux questions environnementales et aux sexospécificités, ainsi que des cours annuels de perfectionnement destinés aux personnels clés à l'échelon provincial. Pour appuyer le processus de renforcement des capacités, le projet financera une assistance technique nationale et internationale, l'équipement et le matériel des bureaux de l'agriculture provinciaux et de district ainsi que les agents de vulgarisation du PDP, des véhicules et motocyclettes supplémentaires, et le suivi et l'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires.

### **Microfinancement rural**

31. Par l'intermédiaire de la Banque de développement rural, le projet ouvrira une ligne de crédit à l'intention des ONG agréées, qui rétrocéderont les fonds aux membres du groupe cible du FIDA. Une évaluation de la demande de crédit prévoit qu'il faudra des fonds supplémentaires à hauteur de 1,235 million de USD pour couvrir les besoins de cinq années (années 2 à 6), sur la base d'un taux global de remboursement de 95%. Les opérations de crédit consisteront en: i) prêts saisonniers d'une durée moyenne de 6 mois (38 à 79 USD) à 30 000 paysans pour financer les intrants agricoles et les

techniques du PAA; ii) 11 625 prêts à court terme (18 à 38 USD), remboursables en un an, pour la création de revenus agricoles et extra-agricoles; et iii) 6 250 prêts à moyen terme, remboursables en deux ans, pour des activités agricoles et extra-agricoles (par exemple, 72 USD pour souscrire à l'achat d'une pompe). Les taux d'intérêt seront fixés en fonction du marché. Au titre du projet, les ONG et les membres de la Banque de développement rural recevront une formation spécialisée (ciblage des pauvres, création de groupements et dynamique de groupe, importance de la mobilisation de l'épargne et de la gestion des défauts de paiement). Il financera également le suivi des activités du projet, les activités de démarrage du projet et la supervision pendant deux ans, avant que ne s'accumule le produit des intérêts. L'écart entre les taux d'intérêt permettra de financer tous les autres coûts. Le projet d'épargne et de crédit en milieu rural envisagé par la BAsD devrait dispenser une assistance technique pour mettre en place un système financier viable dans les zones rurales du Cambodge.

### Appui et coordination du projet

32. En assurant la coordination nationale et entre les provinces, l'appui technique, le suivi et la liaison avec les donateurs, le projet financera la création d'une petite unité d'appui au projet (UAP) au sein du Ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts, dont les salaires de six professionnels et de quatre auxiliaires, la rénovation des bureaux, l'équipement, l'assistance technique et les frais de fonctionnement. Le projet apportera également un soutien au secrétariat de l'équipe de travail *Seila* (officier de liaison, équipement et frais de fonctionnement).

### D. Coûts et financement du projet

33. **Coûts du projet.** Les coûts totaux du projet, y compris les provisions pour aléas, les taxes et les droits, sont estimés à 11,55 millions de USD, dont 28% en devises, sur la base des prix d'avril 1999. Les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution ajoutent approximativement 6% aux coûts de base totaux. Les droits et taxes, calculés aux taux en vigueur, s'élèvent à environ 530 000 USD, soit quelque 5% des coûts totaux du projet. Ces coûts sont récapitulés au tableau 1.

**TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET <sup>a</sup>**  
(USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
<b>A. Développement agricole</b>					
1. Programme de démarrage de la production	2 554 638,0	758 898,0	3 313 536,0	23	30
2. Programme d'amélioration de l'agriculture	1 598 375,0	19 125,0	1 617 500,0	1	15
3. Appui technique et renforcement des capacités	1 920 202,1	1 858 814,9	3 779 017,0	49	35
<b>Total partiel développement agricole</b>	<b>6 073 215,1</b>	<b>2 636 837,9</b>	<b>8 710 053,0</b>	<b>30</b>	<b>80</b>
<b>B. Microfinancement rural</b>	<b>1 272 173,2</b>	<b>46 433,8</b>	<b>1 318 607,0</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
<b>C. Appui et coordination du projet</b>					
1. UAP au sein du Ministère de l'agriculture	447 269,5	299 173,0	746 442,5	40	7
2. Liaison au sein du Secrétariat de l'équipe de travail <i>Seila</i>	44 264,0	55 638,0	99 902,0	56	1
<b>Total partiel appui et coordination du projet</b>	<b>491 533,5</b>	<b>354 811,0</b>	<b>846 344,5</b>	<b>42</b>	<b>8</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>7 836 921,8</b>	<b>3 038 082,7</b>	<b>10 875 004,5</b>	<b>28</b>	<b>100</b>
Provision pour aléas d'exécution	46 542,5	31 783,8	78 326,3	41	1
Provision pour aléas financiers	437 136,0	157 323,0	594 459,0	26	5
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>8 320 600,3</b>	<b>3 227 189,4</b>	<b>11 547 789,8</b>	<b>28</b>	<b>106</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



34. **Financement du projet.** Le projet proposé sera financé à hauteur de 74% par un prêt du FIDA d'un montant de 8,60 millions de USD. AusAID et le PNUD apporteront au total 1,78 million de USD, soit 15% des coûts totaux du projet, sous forme de don pour financer l'assistance technique. Le gouvernement contribuera à hauteur de 1,16 million de USD à titre de financement de contrepartie pour couvrir les taxes et les droits, les traitements du personnel et l'entretien des bâtiments. Les bénéficiaires du projet apporteront 16 200 USD sous forme de main-d'œuvre pour la construction des centres de formation destinés aux paysans. Le projet sera exécuté sur une période de six ans. Le plan de financement est présenté au tableau 2.

35. **Financement rétroactif.** Avant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt mais après le 31 mai 1999, le gouvernement pourra effectuer des paiements au titre des dépenses autorisées à hauteur de: i) 15 000 USD pour le matériel et le mobilier de bureau; ii) 3 600 USD pour les coûts de fonctionnement des bureaux; et iii) 2 400 USD pour les déplacements dans le pays. Le montant total des dépenses autorisées au titre du financement rétroactif ne dépassera pas 21 000 USD.

**TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		AusAID/PNUD		Bénéficiaires		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>A. Développement agricole</b>													
- Programme de démarrage de la production	3 428	97,3	-	-	16	0,5	79	2,3	3 523	30,5	812	2 631	79
- Programme d'amélioration de l'agriculture	1 647	95,0	-	-	-	-	88	5,0	1 734	15,0	20	1 627	88
- Appui technique et renforcement des capacités	1 580	39,1	1 587	39,2	-	-	877	21,7	4 044	35,0	1 959	1 811	275
<b>Total partiel développement agricole</b>	<b>6 665</b>	<b>71,5</b>	<b>1 587</b>	<b>17,1</b>	<b>16</b>	<b>0,2</b>	<b>1 044</b>	<b>11,2</b>	<b>9 302</b>	<b>80,6</b>	<b>2 791</b>	<b>6 069</b>	<b>442</b>
<b>B. Microfinancement rural</b>	1 310	99,1	-	-	-	-	12	0,9	1 322	11,4	48	1 261	12
<b>C. Appui et coordination du projet</b>													
- UAP au sein du Ministère de l'agriculture	546	67,1	189	23,3	-	-	79	9,7	814	7,1	327	433	55
- Liaison au sein du Secrétariat de l'équipe de travail Seila	89	81,2	-	-	-	-	21	18,8	109	0,9	61	31	18
<b>Total partiel appui et coordination du projet</b>	<b>635</b>	<b>68,7</b>	<b>189</b>	<b>20,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>99</b>	<b>10,8</b>	<b>924</b>	<b>8,0</b>	<b>387</b>	<b>463</b>	<b>73</b>
<b>Total décaissements</b>	<b>8 599</b>	<b>74,5</b>	<b>1 777</b>	<b>15,4</b>	<b>16</b>	<b>0,1</b>	<b>1 156</b>	<b>10,0</b>	<b>11 548</b>	<b>100,0</b>	<b>3 227</b>	<b>7 793</b>	<b>527</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



### **E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes**

36. **Passation des marchés.** La passation des marchés de biens et de services financés par le Fonds se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. Aucun bien n'est susceptible de faire l'objet de procédures d'appel d'offres international. Avant d'être adjugés, les contrats relatifs aux activités du PDP et du PAA devront faire l'objet d'un processus de sélection et d'examen approuvé par le FIDA et par son institution coopérante. Les contrats portant sur tous les autres articles dont la valeur est supérieure à l'équivalent de 20 000 USD seront passés par appel d'offres local ouverts à la concurrence de fournisseurs internationaux. Pour les articles d'une valeur supérieure ou égale à l'équivalent de 60 000 USD les marchés seront passés après évaluation par le FIDA ou par son institution coopérante. Les articles dont la valeur est inférieure à l'équivalent de 20 000 USD, y compris l'équipement et les matériaux au titre des contrats relatifs au développement agricole, seront achetés après consultation de fournisseurs à l'échelon national.

37. **Décaissement.** Deux comptes spéciaux libellés en dollars des États-Unis, sur lesquels seront déposés 600 000 USD (compte spécial A) et 150 000 USD (compte spécial B), seront ouverts auprès d'une banque agréée par le FIDA. Le compte spécial A servira à financer les activités autres que la ligne de crédit, qui sera financée sur le compte spécial B. Les décaissements correspondant aux travaux de génie civil, à l'achat de véhicules et d'équipement et aux contrats dépassant 20 000 USD devront être accompagnés de pièces justificatives détaillées. Les décaissements pour des contrats d'une valeur inférieure à l'équivalent de 20 000 USD, y compris le crédit additionnel, les dépenses relatives aux matériaux et à la formation, ainsi que les frais de fonctionnement additionnels, se feront sur présentation de relevés de dépenses. Le prêt du FIDA sera décaissé conformément au plan de financement présenté à l'annexe V. Les fonds de contrepartie seront déposés conformément aux plans de travail et budgets annuels sur des comptes du projet distincts libellés en riels cambodgiens.

38. **Comptabilité et vérification des comptes.** Dès l'entrée en vigueur du prêt, et avant réception du dépôt initial sur chacun des comptes spéciaux, le projet mettra en place ses systèmes de comptabilité et de contrôle interne. Conformément aux pratiques de bonne gestion comptable, l'UAP, le secrétariat de l'équipe spéciale *Seila*, les secrétariats du comité exécutif de la commission provinciale du développement rural et des services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches, ainsi que la Banque de développement rural tiendront des registres financiers séparés afin de mettre en évidence l'avancement du projet et de répertorier ses ressources, ses opérations et ses dépenses. Les comptes du projet seront vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes agréé par le FIDA, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. L'UAP nommera le commissaire aux comptes dans les 90 jours qui suivent l'entrée en vigueur du prêt. Les états financiers vérifiés – présentés sous une forme convenue avec le FIDA et accompagnés d'une opinion séparée sur les états des dépenses, les opérations des comptes spéciaux et des comptes du projet - seront soumis au FIDA au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice budgétaire, jusqu'à l'achèvement du projet.

### **F. Organisation et gestion**

39. Le projet sera exécuté dans le cadre de l'approche *Seila* définie par le gouvernement pour le développement décentralisé. La structure organique du projet reposera sur l'UAP au sein du Ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts, et sur l'équipe spéciale *Seila* et son secrétariat au niveau national. Les administrations provinciales seront responsables de l'exécution des activités du projet dans leurs provinces respectives. La structure dans chacune des quatre provinces comprendra: i) à l'échelon de la province, la commission provinciale du développement rural et de son comité exécutif, le secrétariat de ce comité et les services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches; ii) à l'échelon du district, les comités de développement de district; et iii) à l'échelon de la commune, les comités de développement de commune. À l'échelon du village, les bénéficiaires, les comités de développement de village, les groupes de vulgarisation, les associations d'irrigants, les groupements



d'épargne et de crédit joueront un rôle déterminant dans la planification et l'exécution du projet dans le cadre de l'approche développement décentralisé. Les ONG participantes seront chargées de l'exécution de la composante microfinancement rural et d'autres activités sous contrat, comme la formation des paysans.

40. **Participation des bénéficiaires.** Les bénéficiaires participeront au processus de développement et de planification ainsi qu'à un exercice d'évaluation des richesses qui leur permettra de cerner, selon leurs propres critères, les populations pauvres et très pauvres afin de cibler l'assistance accordée au titre du projet. En collaboration avec les communautés locales, les bénéficiaires sélectionneront des activités techniquement réalisables et financièrement intéressantes à même de résoudre au mieux leurs difficultés; prendront part à des démonstrations sur le terrain, à des sessions de formation des paysans, à des activités de vulgarisation, à des associations d'irrigants et à des groupements d'épargne et de crédit, à des stages pratiques et à la production de semences de riz; contribueront à la construction d'équipements communautaires par l'apport de main-d'oeuvre et de matériaux; et suivront des programmes de formation destinés aux agents de vulgarisation à l'échelon du village et aux auxiliaires zootechniciens. Lors des ateliers annuels de suivi et d'évaluation, les villages ciblés seront représentés par un bénéficiaire de chaque sexe, qui donneront leur avis sur le projet et son impact sur la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages, sur les résultats obtenus par le personnel du projet et formuleront des recommandations en vue d'améliorations.

41. **Suivi et évaluation (S&E).** Les données obtenues lors des diagnostics participatifs serviront de référence pour mesurer l'impact du projet en fonction d'indicateurs clés. En collaboration avec les comités exécutifs, les services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches, et les bureaux des services d'appui aux projets CARERE, l'UAP mettra sur pied un système de S&E du projet à l'échelon du village, de la province et du pays, au plus tard dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du prêt. Le système comprendra le suivi participatif et l'évaluation par les bénéficiaires de l'impact, des avantages et des résultats du projet.

### G. Justification économique

42. Les principaux avantages escomptés du projet sont un accroissement de la production végétale et animale, une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages ainsi qu'une augmentation du revenu des ménages pauvres et très pauvres. En outre, le programme de renforcement des capacités devrait avoir des effets bénéfiques dans trois domaines. En premier lieu, à la fin du projet, le personnel des services provinciaux de l'agriculture, des forêts et des pêches devraient être en mesure de cibler et de gérer des programmes d'investissement agricole sur une base participative. Deuxièmement, les femmes et les hommes des groupes pauvres et très pauvres devraient être responsabilisés et intégrés au processus de développement socio-économique. Enfin, la Banque de développement rural fera efficacement office de grossiste en matière de crédit rural pour permettre aux ONG d'orienter leurs services vers le groupe cible.

43. **Bénéficiaires et avantages.** Le nombre de bénéficiaires devrait s'élever au total à 64 505 ménages, dont: i) 16 630 ménages bénéficiant du PDP; ii) 30 000 ménages bénéficiant du PAA; et iii) 17 875 autres ménages bénéficiant du programme de crédit et d'épargne pour des activités rémunératrices agricoles et extra-agricoles. Ensemble, ces ménages représentent 17% du total des foyers ruraux de la zone du projet. Les ménages qui ne sont pas directement ciblés par le projet tireront également profit du développement des services de vulgarisation agricole et de l'amélioration du rendement de l'élevage découlant des activités des auxiliaires zootechniciens villageois et des journées de démonstrations pratiques. À plein régime (dixième année), le surcroît de production de riz devrait atteindre 10 000 t par an, de maïs 11 600 t, de canne à sucre 20 800 t, de patate douce 6 250 t, de haricot mung 5 500 t, de manioc 7 500 t, de légumes 20 800 t et de fruits 15 000 t. Pour la production porcine et avicole, l'accroissement devrait se chiffrer à 2 870 t et 3 612 t respectivement.



44. **Les femmes et la sécurité alimentaire des ménages.** Le projet devrait avoir des retombées positives sur les femmes et améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire des ménages. L'analyse de l'organisation du travail indique qu'un ménage dirigé par une femme aura suffisamment de temps pour participer au PDP, qui mettra l'accent sur l'accroissement immédiat de la production alimentaire afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Les activités d'élevage de petit bétail et de production fruitière et maraîchère seront organisées à proximité des habitations, ce qui permettra aux femmes d'y prendre part plus facilement et d'en tirer des avantages financiers et nutritionnels. Le projet les encouragera en outre à participer à la formation en leur offrant une indemnité sous la forme de riz pendant la première année, ce qui concourra à améliorer la sécurité alimentaire. Le PAA proposera des sujets importants pour les femmes, comme la réduction des pertes après-récolte, la conduite du petit élevage et d'autres activités présentant un intérêt pour elles dans le cadre des groupes de vulgarisation. En outre, 50% des agents de vulgarisation agricole et 50% des participants aux séances annuelles de suivi et d'évaluation de l'impact par les bénéficiaires au niveau des districts seront des femmes, tandis que tous les programmes de formation de personnels prévoient une sensibilisation aux questions de parité entre les sexes.

45. **Analyse financière.** Sept modèles d'exploitations ont été établis pour analyser l'impact du projet sur le revenu des ménages du groupe cible. Pour tous les modèles, on constate un accroissement sensible du revenu et de la rentabilité du travail. Dans les sept cas, le rendement journalier est supérieur à celui d'un employé non qualifié (2 500 à 3 800 KHR par jour, selon la saison), tandis que le surcroît de rentabilité par jour de travail supplémentaire se situe entre 8 118 et 13 139 KHR, ce qui montre que les incitations financières devraient être suffisantes pour encourager les agriculteurs à adopter les techniques et les pratiques améliorées de production végétale et animale.

46. **Analyse économique.** La viabilité économique du projet a été évaluée sur une période de 20 ans. Les bénéfices ont été calculés à partir de la valeur annuelle nette du surcroît de production sur la base des cinq principaux modèles d'exploitations. Ceux-ci correspondent à la taille moyenne des exploitations et au taux attendu d'adoption des intrants du PDP et des techniques culturales et de production animale, suite aux démonstrations et activités de vulgarisation. Pour les avantages économiques, on a considéré que 80% des ménages qui adoptent le PDP seront en mesure de stabiliser l'amélioration de leurs revenus. Les séries de coûts ont été ajustées d'après les coûts annuels du projet et comprennent: i) l'intégralité des dépenses d'investissement et des dépenses renouvelables; ii) le coût des services d'appui pendant 20 ans; et iii) une estimation des coûts actuels et futurs de l'appui au projet CAREERE pour la planification et le développement décentralisés. Le taux de rentabilité économique global est de 17,9%. En appliquant un taux d'escompte de 10%, il ressort du coût d'opportunité présumé de l'investissement au Cambodge que le projet peut supporter une réduction des avantages de 16% et une augmentation des coûts de 19% avant de devenir non rentable. Toutefois, cette analyse ne prend pas en compte certains avantages qui n'ont pas été quantifiés, dont ceux découlant du crédit aux activités rémunératrices extra-agricoles et de l'amélioration de l'élevage pour les ménages ne participant pas au PAA.

## H. Risques

47. Au titre de la composante développement agricole, les ménages pratiquement sans terre qui participent au PDP doivent avant tout être capables de tirer profit de leur participation. C'est pour pallier ce risque que les participants seront choisis parmi les populations très pauvres par les villageois eux-mêmes et qu'un programme expérimental sera conduit les deux premières années du projet. Par ailleurs, les ménages des hautes terres disposant de terres arables ne seront inclus que si les résultats des essais culturels participatifs des deux premières années sont concluants. Deuxièmement, le PAA met l'accent sur les cultures autres que le riz. Pour limiter les risques dans ce domaine, des liens ont été noués avec les projets en cours portant sur la production de semences et l'élaboration de directives pour la vulgarisation. Troisièmement, l'exécution des activités du projet incombera aux personnels des bureaux de district qui sont peu formés et peu qualifiés. C'est pourquoi il a été prévu une



sous-composante de formation intensive des personnels et de renforcement des capacités, qui sera centrée sur les agents de district, avec l'appui technique des services agricoles provinciaux et du Ministère de l'agriculture, des pêches et des forêts.

48. La composante microfinancement rural présente trois risques. Le premier est que la Banque de développement rural assure à nouveau des services aux particuliers et opère comme une banque de développement rural contrôlée par l'État. Pour éviter ce cas de figure, le Premier Ministre a déclaré (le 28 décembre 1998) que la Banque de développement rural (la Banque): i) fera office de grossiste en matière de crédit; ii) encouragera l'investissement privé; et iii) sera renforcée par la nomination de professionnels du secteur bancaire au sein de son conseil d'administration et à des postes de direction. La Banque a récemment fait preuve d'un certain degré d'autonomie. L'accord de prêt comprendra une garantie selon laquelle la Banque sera tenue de se limiter aux opérations de crédit interbancaires. L'un des risques connexes provient du fait que la Banque manque d'expérience dans ce domaine, mais le projet d'épargne et de crédit rural, qui sera prochainement lancé par la BASD, lui apportera l'assistance technique nécessaire. Le troisième risque est que les ONG ne participent pas au projet. Selon une enquête récente de la Banque, 25 ONG souhaitent avoir immédiatement accès à 3,2 millions de USD sous forme de prêts. La Banque a commencé à recenser les ONG qui répondraient aux critères d'admissibilité et souhaiteraient prendre part à la composante.

### **I. Impact sur l'environnement**

49. L'exploitation forestière légale et illégale dans la zone du projet par des intervenants puissants, dont l'armée, est l'une des causes premières de la dégradation des forêts. De même, de grandes entreprises de pêche à vocation commerciale auraient un impact négatif sur les stocks de poisson du Tonle Sap. D'une manière générale, le projet ne devrait pas avoir d'effet négatif sur l'environnement du fait que les propositions de développement sont viables et n'impliquent pas l'utilisation massive d'engrais ou de substances agrochimiques, le prélèvement d'importants volumes d'eau ou la construction de réservoirs. Le projet encouragera l'utilisation de composts, améliorera l'utilisation des approvisionnements en eau – principalement de pluie - et augmentera la production de produits dérivés et de fumier d'origine végétale, ce qui devrait avoir un effet positif sur l'environnement. On estime à 104 kg/ha la consommation moyenne d'engrais par les bénéficiaires du projet à plein régime contre 214 kg/ha en moyenne au Viet Nam actuellement.

50. Le projet a été classé "B +", parce que la zone d'intervention borde la région de Tonle Sap, largement recouverte de marécages, de forêts inondées et d'étangs de reproduction piscicole et inclut les temples d'Angkor, site du patrimoine de l'humanité. Avant l'évaluation prospective; le PNUD, l'ASDI et le FIDA ont procédé à un bilan environnemental initial. Les recommandations de la mission chargée de cette tâche ont été intégrées dans la conception du projet, notamment: i) une initiation à la gestion des ressources naturelles en tant qu'élément figurant dans tous les programmes de formation du projet; ii) la foresterie communautaire en tant qu'activité proposée par le PAA; iii) un programme d'essais participatifs pour les techniques culturales de hautes terres au cours des deux premières années du projet; iv) un PDP à l'intention des agriculteurs des hautes terres aux termes du programme d'essais participatifs si les résultats sont concluants; et v) l'augmentation à quatre par district et par an du nombre de stages pratiques pour agriculteurs portant sur la lutte contre les ravageurs, et centrés sur les légumes, le haricot mung et l'utilisation sans danger des substances chimiques.

### **J. Aspects novateurs**

51. Le projet comporte plusieurs aspects novateurs, comme suit: i) mise en oeuvre dans une zone où la mobilisation sociale et la sensibilisation des bénéficiaires, la planification participative et le renforcement des capacités locales ont déjà débuté, et financement du FIDA axé sur l'investissement agricole pour obtenir un impact rapide sur la sécurité alimentaire et la stabilité des revenus des ménages et améliorer le sort du grand nombre de ruraux pauvres; ii) fourniture d'intrants physiques et financiers aux ménages très pauvres organisée en groupements à responsabilité conjointe pour leur



permettre de bénéficier des nouvelles opportunités de développement économique et social; iii) exécution décentralisée à l'échelon du village, de la commune, du district et de la province afin que l'aide du projet touche les bénéficiaires prévus et leur permette de s'intégrer au processus de développement; iv) le projet contribuera à institutionnaliser la politique du gouvernement fondée sur la planification et le développement décentralisés et comporte des procédures de planification, de suivi et d'évaluation de l'impact par les bénéficiaires sur une base régulière qui permettront de dégager des enseignements à l'intention des décideurs au niveau provincial et national; v) les activités du projet seront exécutées par les personnels des services agricoles à l'échelon de la province et du district sur la base de contrats avec obligation de résultats, afin de garantir responsabilité comptable et transparence; et vi) le projet expérimentera un nouveau mécanisme permettant aux institutions financières internationales d'assurer des services financiers en milieu rural, la Banque de développement rural faisant office de grossiste.

### **TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

52. Un accord de prêt entre le Royaume du Cambodge et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

53. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

54. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION**

55. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 350 000 DTS) venant à échéance le 1er septembre 2039 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Fawzi H. Al-Sultan

## **RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 4 août 1999)

1. **Disponibilité des fonds du prêt.** Pour la réalisation du projet, le Gouvernement du Royaume du Cambodge (ci-après dénommé le Gouvernement) met les fonds du prêt comme suit à la disposition:

- a) du secrétariat de l'équipe spéciale *Seila* et de l'UAP, sous forme de don, en alimentant le compte approprié du projet à partir du compte spécial A tous les trimestres, à l'avance, conformément aux plans de travail et budget annuels (PTBA), pour mener à bien la composante appui et coordination du projet;
- b) des comités exécutifs, sous forme de don, en alimentant le compte approprié du projet à partir du compte spécial A à l'avance, tous les trois mois, conformément aux PTBA du projet, pour mener à bien la composante développement agricole;
- c) de la Banque de développement rural (BDR), sous forme de don, en alimentant le compte approprié du projet à partir du compte spécial A pour financer l'appui institutionnel à la BDR et la formation des institutions de microfinancement (IMF) et des ONG participantes, et sous forme de prêt, par décaissement du compte spécial B pour l'octroi de prêts secondaires au titre de la composante microfinancement rural, dans les deux cas aux termes d'un accord de prêt subsidiaire, suivant des modalités et conditions satisfaisant le FIDA et conformes aux PTBA du projet.

2. **Accords de financement subsidiaires.** La BDR passe un accord de financement subsidiaire pour la rétrocession des fonds avec chacune des IMF et ONG participantes suivant les modalités et conditions agréées par le FIDA.

3. **Disponibilité de fonds supplémentaires.** Le Gouvernement met à la disposition des gouvernements provinciaux, pendant la période d'exécution du projet, des fonds de contrepartie pour un montant total équivalant à 1 160 000 USD sur ses ressources propres, conformément aux procédures nationales usuelles. À cette fin, dès que possible, mais en tout état de cause dans les 90 jours qui suivent la date de prise d'effet de l'accord de prêt, le Gouvernement débloque un montant initial de 280 000 USD sur les fonds de contrepartie pour aider au financement des 12 premiers mois d'exécution du projet conformément au PTBA et le met à la disposition:

- a) du secrétariat de l'équipe spéciale *Seila* et de l'UAP, sous forme de don, par versement sur les comptes appropriés du projet. Le Gouvernement réapprovisionne par la suite ces comptes en y déposant de temps à autre, à la demande de ou des personnes autorisées à administrer ledit compte, les fonds de contrepartie préconisés dans le PTBA pour l'année en question;
- b) des comités exécutifs, par versement aux trésoreries provinciales. Par la suite, le Gouvernement réapprovisionne à l'avance tous les trois mois les trésoreries provinciales en y déposant les fonds de contrepartie préconisés par le PTBA pour l'année en question. Les présidents des comités exécutifs seront pleinement autorisés à utiliser ces fonds de contrepartie selon les besoins pour financer les activités du projet dans la province concernée conformément aux PTBA.

4. **Fonds de roulement.** La BDR et chacune des IMF et ONG participant à la composante microfinancement rural créent et tiennent un fonds de roulement sur lequel seront déposées toutes les recettes nettes provenant des prêts accordés aux membres du groupe cible sur lesdits fonds. La BDR et chacune des IMF et ONG participantes utiliseront le fonds de roulement pour financer de nouveaux prêts aux membres du groupe cible jusqu'à la date spécifiée dans l'accord de prêt subsidiaire et dans les accords de financement subsidiaires ou, si aucune date n'a été spécifiée, jusqu'à ce que tous les versements dus au titre du service du prêt aient été effectués. Aux fins du présent paragraphe, on entend par "recettes nettes" tous les versements au titre du remboursement du principal et du règlement des intérêts, après déduction de coûts raisonnables d'administration et autres frais. L'utilisation par la BDR et par chacune des IMF et ONG participantes des rentrées du prêt dans les fonds de roulement ainsi que les modalités et conditions seront revues périodiquement par le FIDA en concertation avec le Ministère de l'économie et des finances (MEF), la BDR et les IMF et ONG participantes.
5. **Fonctionnement et entretien.** Le Gouvernement assure la disponibilité des ressources humaines nécessaires au fonctionnement et à l'entretien des investissements financés par le projet et de ressources financières permettant de faire face aux dépenses renouvelables des opérations du projet pendant et après la période d'investissement, au moins jusqu'à la durée utile desdits investissements.
6. **Lutte contre les ravageurs.** Dans le souci d'assurer les pratiques écologiques judicieuses que prévoient les Conditions générales, le projet adoptera des méthodes appropriées de lutte contre les ravageurs et, à cette fin, le Gouvernement veillera à ce que les pesticides achetés au titre du projet ne contiennent aucun produit proscrit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tel qu'amendé périodiquement, ou inscrit aux tableaux 1 (extrêmement dangereux) et 2 (très dangereux) de la classification 1996-1997 des pesticides par risque recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et amendée périodiquement.
7. **Exemption d'impôts.** Le Gouvernement exempte d'impôts les importations, l'acquisition ou la fourniture de biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt. La valeur de ces exemptions sera créditée sur les fonds de contrepartie que le Gouvernement est appelé à fournir au projet.
8. **Assurance du personnel du projet.** Le Gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident sur les fonds du prêt conformément aux pratiques usuelles dans la fonction civile nationale.
9. **Autorisations.** Le Gouvernement accorde à toute entité participant à l'exécution du projet les délégations de pouvoirs et autres autorisations requises aux termes de ses procédures nationales pour exécuter le projet.
10. **Coordination.** Le Gouvernement prend les dispositions nécessaires pour assurer la coordination avec d'autres institutions internationales travaillant dans la zone du projet afin que: a) des politiques uniformes soient adoptées pour le même secteur ou la même activité tel que crédit, méthodes de vulgarisation et mesures d'incitation du personnel; b) les activités du projet financées par différents donateurs dans la même province ou le même district soient bien échelonnées de manière à ne pas peser indûment sur les ressources humaines et financières disponibles; c) les mesures de décentralisation de la planification et du financement du développement se poursuivent tout au long de la période d'exécution du projet sans changement pouvant avoir un effet négatif sur ladite exécution; d) les leçons tirées de la mise en oeuvre de la planification et du développement décentralisés dans le cadre du projet ainsi que l'information en retour des évaluations d'impact sur les bénéficiaires soient dûment prises en compte dans la formulation future des politiques à l'échelon provincial et national.

11. **Ressources naturelles.** Le Gouvernement veille à l'application de politiques et mesures efficaces pour sauvegarder les ressources halieutiques et forestières ainsi que les espèces menacées se trouvant dans la zone du projet.

12. **Contrôle et structure des institutions financières.** Le Gouvernement veille à ce que les changements intervenant dans le contrôle et la structure de la BDR ne modifient pas les modalités et conditions de l'accord de prêt subsidiaire et que les changements intervenant dans le contrôle et la structure des IMF et ONG ne modifient pas les modalités et conditions des accords de financement subsidiaires. Tous les ans, la BDR et les IMF et ONG participantes examineront la performance des IMF et ONG participantes ainsi que les modalités et conditions de rétrocession des accords de financement subsidiaires pour tenir compte de tous les changements pouvant s'avérer nécessaires, sous réserve de l'approbation du FIDA.

13. **Loi sur les institutions financières.** Le Gouvernement veille à ce que la Loi sur les institutions financières, en substance telle que formulée dans l'avant-projet du 8 novembre 1997, soit adoptée par l'Assemblée nationale et qu'elle entre en vigueur avant le 31 décembre 2000. Le Gouvernement fait en sorte que la Banque nationale du Cambodge (BNC) veille à ce que: a) la BDR se conforme pleinement à la Loi sur les institutions financières et aux règlements bancaires du Gouvernement en tout temps; b) avec l'adoption de la Loi sur les institutions financières, des règlements satisfaisants pour les IMF, les ONG et les agents du crédit ainsi que des procédures pour leur supervision soient établis d'ici le 31 décembre 2000; c) les programmes de crédit des ONG inscrites auprès de la BNC ne soient pas soumis aux mêmes règlements et supervision que les IMF, et les ONG continuent à gérer leurs programmes d'épargne et de crédit sous la supervision de la BNC; d) le Bureau de supervision du système bancaire décentralisé de la BNC comprenne au moins cinq personnes et dote de personnel la section de supervision du bureau sur le site.

14. **Activités d'épargne et de crédit.** Le Gouvernement veille à ce que la BDR et les IMF et ONG participantes développent leurs activités d'épargne et de crédit et maintiennent leur discipline bancaire conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

15. **Banque de développement rural.** Le Gouvernement veille à ce que la BDR: a) n'octroie pas elle-même des prêts directement aux agriculteurs ou aux plans de crédit gérés par les institutions gouvernementales ou à des projets financés par des donateurs, mais uniquement aux IMF et ONG qui s'inscrivent auprès de la BNC et qui remplissent les conditions requises pour faire partie du projet; b) suive un plan de développement commercial agréé par le FIDA.

16. **Révocation du personnel de projet.** Le Gouvernement ne révoque ni le coordonnateur national de projet, ni le coordonnateur adjoint national du projet, ni l'attaché de liaison, ni les secrétaires des comités exécutifs ou les coordonnateurs provinciaux des projets au moins jusqu'à l'achèvement du bilan à mi-parcours, à moins que leur travail ne laisse à désirer. Le Gouvernement ne révoque aucun des membres du personnel de projet sans avoir au préalable consulté le FIDA au moins trois mois à l'avance.

17. **Suspension.** Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, les décaissements au Gouvernement conformément aux Conditions générales toutes les fois qu'un des faits prévus dans les Conditions ou un des faits suivants se produit:

- a) à tout moment pendant l'exécution du projet, le PNUD cesse de fournir son financement non remboursable sous forme d'assistance technique internationale et de cadres nationaux pour une mise en oeuvre opportune du projet ou exprime son intention de ce faire;

- b) l'AusAID n'a pas confirmé par écrit au 31 mars 2000 son financement sous forme de dons d'assistance technique internationale ou, à tout moment pendant la période d'exécution du projet après cette confirmation, l'AusAID cesse de fournir le financement requis pour la mise en oeuvre opportune du projet ou exprime son intention de ce faire;
- c) le projet CARERE 2 ou toute phase future de l'appui du PNUD au *Seila* cesse de financer
  - i) le processus de planification locale, les opérations des comités exécutifs ou l'assistance technique y afférente; ii) les projets villageois/communautaires de petite envergure identifiés au cours du processus de planification locale; iii) l'assistance technique et les coûts y afférents requis pour appuyer l'exécution du projet et qui ne sont pas financés par l'AusAID;
- d) une autorité compétente a pris des mesures pour prononcer la dissolution de la BDR ou en suspendre les activités, ou une action ou des dispositions ont été prises pour distribuer les avoirs de la BDR à ses créiteurs;
- e) la Loi sur les institutions financières ou les règlements promulgués dans ce cadre ont été amendés, suspendus ou modifiés et le FIDA décide que ces amendement, suspension ou modification ont eu ou auront, vraisemblablement, un effet préjudiciable sensible sur la composante microfinancement rural ou sur le projet tout entier.

18. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** L'accord de prêt entre en vigueur quand les conditions préalables suivantes ont été remplies:

- a) le coordonnateur national du projet et le coordonnateur national adjoint ont été dûment nommé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches;
- b) l'attaché de liaison du secrétariat de l'équipe spéciale *Seila* a été dûment nommé par le secrétariat;
- c) l'UAP a été dûment établie;
- d) le coordonnateur provincial de projet de chaque province a été dûment nommé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches;
- e) le Gouvernement a dûment ouvert les comptes du projet et les comptes spéciaux;
- f) le Gouvernement a confirmé au FIDA que les fonds de contrepartie seront dégagés dans le budget national pour être transférés au Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, au secrétariat de l'équipe spéciale *Seila* et aux gouvernements provinciaux pour aider au financement des 12 premiers mois du projet;
- g) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'application dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures administratives applicables;
- h) un mémorandum d'accord entre le Ministère de l'économie et de finances, le Département de l'agriculture, des forêts et des pêches, les gouvernements provinciaux et la BDR concernant l'exécution du projet a été approuvé par le FIDA dans sa version préliminaire; une copie du mémorandum signé, en substance tel qu'approuvé par le FIDA et certifiée conforme par un fonctionnaire compétent a été remise au FIDA; la signature et l'application dudit accord par le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'agriculture,



des forêts et des pêches, la BDR et les gouvernements provinciaux ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures institutionnelles, administratives et publiques applicables;

- i) le Gouvernement a communiqué au FIDA un avis juridique favorable émis par le Ministère de la justice ou par un autre conseiller juridique du Gouvernement agréé par le FIDA, dont la forme et le fond ont été jugés acceptables par le FIDA.

19. **Conditions préalables au retrait.** Il ne sera procédé à aucun retrait au titre du crédit additionnel tant que:

- a) l'accord de prêt subsidiaire n'a pas été approuvé par le FIDA dans sa version préliminaire; une copie de cet accord, signé par le Ministère de l'économie et des finances et la BDR, en substance tel qu'approuvé et certifiée conforme par un fonctionnaire compétent n'aura pas été soumise au FIDA; la signature et l'application dudit accord par le Gouvernement et la BDR n'ont pas été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures institutionnelles, administratives et publiques applicables; et toutes les conditions préalables à la prise d'effet n'ont pas été remplies;
- b) des accords de financement subsidiaires avec les IMF et les ONG participantes n'ont pas été approuvés par le FIDA dans leur version préliminaire; une copie de ces accords de financement, signés par la BDR et les IMF et ONG concernées, en substance tels qu'approuvés par le FIDA et certifiée conforme par un agent compétent de la BDR n'a pas été soumise au FIDA; la signature et l'application desdits accords par la BDR et les IMF et ONG concernées n'ont pas été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures institutionnelles, administratives et publiques applicables; et les conditions préalables à l'entrée en vigueur n'ont pas été remplies.

## APPENDIX I

## COUNTRY DATA

## CAMBODIA

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand), 1996 1/</b>	<b>177</b>	<b>GNP per capita (USD), 1997 2/</b>	<b>300</b>
<b>Total population (million), 1997 1/</b>	<b>10.5</b>	<b>Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-97 2/</b>	<b>2.7</b>
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>), 1996 1/</b>	<b>58</b>	<b>Average annual rate of inflation, 1990-97 2/</b>	<b>37.8</b>
<b>Local currency</b>	<b>Riel (KHR)</b>	<b>Exchange rate (April 1999): USD 1 =</b>	<b>KHR 3 800</b>
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate), 1980-97 1/	2.8	GDP (USD million), 1997 1/	3 044
Crude birth rate (per thousand people), 1997 1/	34	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people), 1997 1/	12	1980-90	n.a.
Infant mortality rate (per thousand live births), 1997 1/	103	1990-97	5.5
Life expectancy at birth (years), 1997 1/	54	Sectoral distribution of GDP, 1997 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	3.3	% agriculture	51
Poor as % of total rural population 1/	40.1	% industry	15
Total labour force (million), 1997 1/	5.4	% manufacturing	6
Female labour force as % of total, 1997 1/	52	% services	34
<b>Education</b>		Consumption, 1997 1/	
Primary school gross enrolment (% of relevant age group), 1996 1/	110	General government consumption (as % of GDP)	9
Adult literacy rate (% of total population), 1995 3/	65	Private consumption (as % of GDP)	87
<b>Nutrition</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	
Daily calorie supply per capita, 1995 3/	1 996	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100), 1995 3/	63	Merchandise exports, 1997 1/	621
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5), 1992-97 1/	n.a.	Merchandise imports, 1997 1/	1 112
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5), 1992-97 1/	38	Balance of merchandise trade	- 490
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP), 1990-97 1/	7.2	before official transfers, 1997 1/	- 398
Physicians (per thousand people), 1990-97 1/	0.1	after official transfers, 1997 1/	- 210
Percentage population without access to safe water, 1990-96 3/	64	Foreign direct investment, 1997 1/	203
Percentage population without access to health services, 1990-95 3/	47	<b>Government Finance</b>	
Percentage population without access to sanitation, 1990-96 3/	86	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP), 1996 1/	n.a.
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP), 1996 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports, 1997 1/	n.a.	Total external debt (USD million), 1997 1/	2 129
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1995-97 1/	30	Present value of debt (as % of GNP), 1997 1/	53
Food production index (1989-91=100) 1995-97 1/	124.8	Total debt service (% of exports of goods and services), 1997 1/	1.1
<b>Land Use</b>		Nominal lending rate of banks, 1997 1/	18.4
Arable land as % of land area, 1996 1/	21.1	Nominal deposit rate of banks, 1997 1/	8.0
Forest area (km <sup>2</sup> thousand), 1995 1/	98		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	55.7		
Irrigated land as % of cropland, 1994-96 1/	4.5		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1999

2/ World Bank, *Atlas*, 1999

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1998

## PREVIOUS IFAD LOANS/GRANTS IN CAMBODIA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Agriculture Productivity Improvement Project – Special Operations Facility (SOF)	IFAD	N.A.	Grant	13 Sep 96	13 Sep 96	31 Dec 97	G - I - 14 - KH	USD	50 000	91.5%
Agriculture Productivity Improvement Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	11 Sep 96	22 Sep 97	30 Jun 04	L - I - 423 - KH	SDR	3 300 000	06.5%





## LOGICAL FRAMEWORK

Project Description	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Strategic Goal</b> Increased food and income security of the targeted households in the project area.	Per capita income and food availability in relation to the poverty line of KHR 35 500 per capita per month by end of the project (EOP).	Periodic household income and expenditure surveys.	Political stability and security.
<b>Project Objective:</b> 64 500 poor households in the project area able to sustain an increased level of farm income from intensified and diversified crop and livestock activities.	By EOP, 16 630 very poor households increase their paddy yields by an average of 0.5-1 ton/ha; 47 875 households increase their per unit output, value of production and offtake of livestock and diversify varieties of crops.	Provincial surveys and statistics (poverty incidence, agricultural production, incomes, etc.) and M&E data.	Access and security and no other internal or external shocks to the economy.
<b>Outputs:</b> 1. Agricultural Start-up Programme (PSP) and Agricultural Improvement Programme (AIP) executed for the purpose of increasing farm productivity and diversifying crop and livestock production.	By EOP, 16 630 households under PSP increase their paddy yields by an average of 0.5-1 ton/ha; 30,000 households under AIP successfully use seasonal credit to increase their per unit output, value of production and offtake of livestock and diversify varieties of crops; 17 875 households increase agricultural and/or livestock production by investing in productive enterprises using short- or medium-term loans.	Household and farm surveys; line agency reports; group records; village-level data; extension reports; and M&E reports.	Extension, TA and NGO training effective, and birth control or spacing practised.
2. Local communities and beneficiaries empowered to efficiently and sustainably manage their productive resources, including, if so desired, community forest.	Higher project implementation and participation rates by EOP, disaggregated by gender; Beneficiary participation in the local planning process (LPP), decision-making and project activities.	LPP and problem census in the villages.	Participatory development, technical and management training undertaken.
3. Capacity of local institutions, particularly provincial and district agricultural departments, strengthened to target and manage investment programmes in a participatory manner.	Work efficiency, transparency and accountability of ExCom project management and implementing agencies, and quality of service delivery and technical competence of PDAFF and DDAFF staff improved by EOP.	Clients (PDRC, CDC and VDC) and beneficiary satisfaction, problem census and M&E reports on project management.	Decentralization policy continued and staff training provided.
4. NGOs and MFIs able to retail the savings and credit services to the target group with strengthened capacity of RDB as an effective wholesaler of credit. Local capital formation from savings mobilization, and productive use of loans leading to asset creation.	Quality services of NGOs and MFIs to the 47 875 targeted sub-borrowers by EOP and effective wholesale services of RDB to the participating NGOs and MFIs.	LPP and problem census in the villages; M&E reports; progress reports and NGO surveys.	No unfavourable change of Government's policy and banking laws for the operation of RDB as a wholesaler of credit; and NGO participation in the rural savings and credit services.
<b>Activities</b> <b>1.1. Production Start-up Programme (PSP)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Select target villages for PSP on basis of household food security.</li> <li>• Carry out social mobilization and participatory planning exercise and wealth ranking in targeted villages to select poorest households.</li> <li>• Provide PSP inputs, training and extension services.</li> <li>• Maintain extension support to farmers already in the minimum package programme (MPP) and in the Special Programme for Poverty Alleviation (SPPA) of CARERE 2.</li> <li>• Develop and test PSP option 2 for near-landless and PSP option 3 for upland households to start implementation in PY 3.</li> <li>• Revolving funds associated with PSP are managed effectively to allow inputs to be purchased in second and</li> </ul>	Poor villages are targeted and included in district and project annual workplans and budgets (AWPBs).  Quality services provided to 9 000 very poor farm households with less than 0.75 ha rice land, 3 000 near-landless households and 1 440 very poor upland households, for three consecutive years. Quality services provided to the 3 190 households for two consecutive years. Technical and financial viability of PSP options 2 and 3 demonstrated. Turnover of the revolving funds and repayment rates. Effectiveness of selected NGOs. Number and quality of savings and credit groups organized and functional, number of sub-borrowers and volume of lending and	Seila village data bases and district and project AWPBs. Numbers and location of extension workers engaged full-time on PSP training and support activities. Annual beneficiary evaluations. mid-term review (MTR) and project completion report (PCR). Analysis of results of first 120 households (option 2) and of participatory field trials (option 3). Group records; NGO reports. Project progress reports. Audit of records/ reports of participating	Consultation with the beneficiaries undertaken. The activities implemented in targeted villages and communes respond to priorities identified in the VDP and CDP.  Suitable upland technology is available and its adoption is financially attractive to poor farm households.  NGOs working in the project area are willing to provide





APPENDIX III

Project Description	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<ul style="list-style-type: none"> <li>subsequent years.</li> <li>NGOs are selected according to eligibility criteria and oriented on PSP.</li> <li>Selected NGOs train group members and then advise/supervise group self-management of revolving fund for three consecutive years.</li> <li>Repayment problems are addressed and reported.</li> </ul>	<p>turnover and repayment rates.</p> <p>Total cost estimate USD 3.53 million</p>	<p>NGOs.</p> <p>Participatory monitoring.</p>	<p>training in group self-management and supervision.</p>
<p><b>1.2. Agricultural Improvement Programme (AIP) – Rice Production</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rice extension: training and demonstration of new seed varieties, fertilizer use, pest control and management, and soil management.</li> <li>Rice seed production.</li> <li>Small-scale water management demonstration on 310 ha.</li> <li>Farmer-field days.</li> <li>Link NGO providers of credit to extension programme to allow farmers to finance recommended inputs/activities.</li> </ul>	<p>310 clusters (four groups) given rainfed and irrigated rice crop demonstrations and assessment of participation rates by villagers and number and quality of training programmes.</p> <p>165 groups supported with seed production and output of rice seeds produced and marketed.</p> <p>310 clusters of farmers organized on field days; attendance data by gender and by month.</p> <p>Total cost estimate USD 0.43 million</p>	<p>Village records.</p> <p>PD AFF reports.</p> <p>Copies of contracts with district agriculture staff.</p> <p>Supervision reports, physical inspection and payment records.</p>	<p>Paddy seed certification / regulation properly in place (through World Bank/IFAD-financed seed component in Agriculture Productivity Improvement Project (APIP)).</p>
<p><b>1.3. Agricultural Improvement Programme (AIP) – Crop Diversification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demonstration and training of alternative field crops.</li> <li>Demonstration and training on fruit.</li> <li>Extension on fruit trees and vegetables for both home consumption and the market.</li> <li>Extension on other crops.</li> <li>Intensive training on IPM, fruit trees and vegetables</li> <li>Training and extension on home vegetables and nutrition.</li> <li>Additional extension and training for women.</li> <li>Water management extension and demonstration of dry-season cropping.</li> </ul>	<p>1 550 demonstrations given on alternative field crops by EOP and 4 650 associated farmer-field days.</p> <p>20 demonstrations on fruit trees by EOP and 60 associated field days.</p> <p>155 groups provided with training and demonstrations and field days by EOP, and attendance data by gender and by month.</p> <p>155 groups of selected households provided with extension services on other crops by EOP.</p> <p>Training for 80 IPM schools, 40 fruit trees and 40 vegetables by EOP.</p> <p>155 groups provided with home vegetable and nutrition training by EOP.</p> <p>155 groups of women provided with extension and training by EOP.</p> <p>Water management training provided on 310 ha. and 930 associated field days by EOP.</p> <p>Total cost estimate USD 0.476 million</p>	<p>Village records, PD AFF reports, copies of contracts with district agriculture staff, supervision reports, physical inspection and payment records, beneficiary evaluations, MTR and PCR.</p>	<p>Seed certification / regulation properly in place (through World Bank/IFAD-financed seed component in APIP).</p>
<p><b>1.4. Agricultural Improvement Programme (AIP) – Livestock</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Initial and on-the-job (ongoing) training of new VLAs.</li> <li>Refresher training of existing VLAs.</li> <li>Facilitation of VLA associations.</li> <li>Demonstration of poultry and pigs and associated field days, including feed management.</li> <li>Extension to women in care and health of pigs and poultry.</li> <li>Improve the cold chain to provide effective vaccination services.</li> <li>Link NGO providers of credit to extension programme to allow farmers to borrow for livestock activities.</li> </ul>	<p>Initial training of 250 VLAs and refresher training for 450 existing VLAs by EOP for a total of 17 250 training days.</p> <p>120 VLA associations by EOP.</p> <p>1 860 training and demonstration sessions and 5 580 field days by EOP, attendance data by gender and by month.</p> <p>310 clusters of women for care and health of small animals by EOP.</p> <p>Cold chain established in 360 communes by EOP.</p> <p>High repayment rates on short-term loans for livestock.</p> <p>200 operative VLAs in Slem Reap and Battambang provinces and 150 operative VLAs in Pursat and Banteay Meanchey provinces (a total of 750 VLAs) by EOP.</p> <p>Total cost estimate USD 0.633 million</p>	<p>Village records.</p> <p>PD AFF reports.</p> <p>Copies of contracts with district agriculture staff.</p> <p>Supervision reports.</p> <p>Physical inspection and payment records.</p> <p>Beneficiary evaluations.</p> <p>MTR and PCR reports.</p>	<p>Livestock remains an attractive marketable enterprise to farmers. VLA system regulated and gains strength.</p>
<p><b>1.5 Agricultural Improvement Programme (AIP) – Natural Resources Management and Community Forestry</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participatory upland trials of new crops and sustainable production methodologies. Findings and results reflected in PSP (option 3, upland) and AIP.</li> </ul>	<p>Two farmer-managed trial sites (different locations) in four provinces established and monitored. Provincial results analysed and compared.</p> <p>Decision taken on PSP option 3; if results are positive, option 3</p>	<p>PD AFF reports.</p> <p>Copies of contracts with district agriculture staff.</p> <p>Supervision reports.</p>	<p>Villages are prepared to manage local forest and woodland as a common property resource.</p>



APPENDIX III

Project Description	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selection of suitable experienced agency to implement Community forestry subcomponent.</li> <li>• Community sensitization on common property resource (forest and woodlands).</li> <li>• Establishment of community forests.</li> </ul>	<p>designed and implemented. Experienced NGO or government agency undertakes to implement community forestry subcomponent. Establishment of 10 000 ha of community forest in 100 villages in response to expressed need. Total cost estimate USD 0.195 million</p>	<p>Physical inspection and payment records. Beneficiary evaluations. MTR and PCR.</p>	<p>Continued support from CAREERE and other financiers to LPP.</p>
<p><b>2. Empowerment of local communities and beneficiaries</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carry out village participatory rural appraisals (PRAs) in targeted villages to select poorest households for inclusion in the project.</li> <li>• Beneficiary participation in LPP and consultations and problem census for targeted villages.</li> </ul>	<p>Number and quality of PRAs and implementation and participation rates by village and by gender and responsiveness of LPP to the demand and priorities of beneficiaries. Costs covered by CAREERE.</p>	<p>Village records, PDAFF reports, MTR and PCR.</p>	<p>Project staff prove to be retainable.</p>
<p><b>3.1. Capacity-building for provincial and district agricultural staff and support to PSU in MAFF and STF secretariat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Training provincial and district agricultural staff on technical subjects, detailed work planning of PSP and AIP programmes, implementation and management.</li> <li>• Initial and ongoing training of all agriculture staff in natural resource management issues and (for provincial and district staff) on integration of women in training and extension (gender awareness).</li> <li>• Study tours and cross visits for agricultural staff.</li> <li>• Intensive training for PSP extension officers (provincial extension officers (PEOs)).</li> <li>• Planning and integration workshops and participation in PRAs.</li> <li>• Support to PSU in MAFF for interprovincial and overall project coordination.</li> <li>• Support to STF secretariat for coordination.</li> </ul>	<p>9 486 training days for agricultural staff by EOP, including 1 167 days on natural resource management and 845 on gender awareness. Quality of extension and demonstration contracts. Client satisfaction. 32 study tours by EOP. 90 PEOs trained and PSP effectively implemented. 48 provincial planning and integration workshops, and 205 district integration workshops by EOP attended by PDAFF and DDAFF staff. PSU in MAFF and STF secretariat able to coordinate and support the project by EOP. Total cost estimate - technical support &amp; capacity-building (excluding monitoring) USD 3.97 million Total cost estimate - support &amp; coordination USD 0.924 million</p>	<p>Village records, PDAFF reports, copies of contracts with district agriculture staff, supervision reports, physical inspection and payment records, beneficiary evaluations, MTR and PCR.</p>	<p>Project staff prove to be retainable.</p>
<p><b>3.2 Monitoring</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identify parameters in the <i>Seila</i> data base (1999) to use as baseline indicators for project monitoring.</li> <li>• Set up system to monitor changes in gender balance.</li> <li>• Contract a team of staff from other provincial departments, including the Provincial Department of Women's Affairs (PDWA), to monitor project implementation and beneficiary participation rates, disaggregated by gender.</li> <li>• Beneficiary monitoring workshops and participation in decision making.</li> <li>• Feed findings back into next year's AWPB.</li> </ul>	<p>Project M&amp;E system. Participation rates of men and women by project activities. 155 beneficiary impact assessment workshops at the district level and 20 at the provincial level during project period. Number of recommendations incorporated into future AWPBs; Number of policy initiatives</p>	<p>Beneficiary evaluations Project progress reports, reports to PRDC ExCom.</p>	<p>Training provided to project staff and staff of other provincial departments, including PDWA.</p>
<p><b>4. Rural Microfinance Services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selection of qualified NGOs to participate in the project according to eligibility criteria.</li> <li>• Provide training to contracted NGOs in group formation, loan management, record keeping and supervision.</li> <li>• NGOs promote and supervise savings and credit group activities.</li> <li>• NGOs lend to target group households for agricultural inputs, livestock activities and off-farm income-generating activities</li> <li>• Training and support to RDB.</li> </ul>	<p>Number of registered NGOs. Number of credit groups established. Number of households taking seasonal loans: target, 6 000 from PY2. Loan (seasonal and medium-term) uptake: target, 17 875 Repayment rates: target, 95% Coverage (district/ commune/village). IFAD credit line disbursement. Total cost estimate USD 1.32 million</p>	<p>NGOs and RDB monthly records and reports of credit activities. Project progress reports. Ongoing monitoring (also by PDWA) reports with information disaggregated by gender.</p>	<p>Sufficient numbers of NGOs are able and willing to register (satisfy RDB conditions to operate as an MFIs); NGOs are able and willing to access IFAD credit line to lend to target group households for agricultural activities; and AsDB provided TA to RDB.</p>

## QUANTITATIVE INPUTS, TARGETS AND KEY PROJECT FACTORS

1. Quantitative Inputs	PY1	PY2	PY3	PY4	PY5	PY6	PY7	Total
<b>Agricultural Development Component</b>								
<b>Production Start-up Programme</b>								
Option 1 (inputs, cash and training) for very poor lowland households	3 000	3 000	3 000	-	-	-	-	9 000
Option 2 for landless households	120	-	1 440	1 440	-	-	-	3 000
Option 3 for very poor upland households	-	-	720	720	-	-	-	1 440
Farmer Training in Agriculture (yrs 1.2 & 3)	2 912	3 184	4 648	3 360	1 064	144	-	15 312
Farmer Training in Revolving Fund Management (yrs 1.2 & 3)	1 800	2 260	2 900	3 080	2 440	720	-	13 200
Group Leader Training (initial & follow-up)	78	153	204	183	54	-	-	672
Farmer Extension Worker Training	208	200	344	144	-	-	-	896
PSP Extension Officers (PEOs)	840	936	1 080	984	624	192	-	4 656
<b>Agricultural Improvement Programme</b>								
Field & Tree Crop Demonstrations	770	1 140	1 330	1 330	1 330	-	-	5 900
Farmers Field Days (Crops)	450	660	770	770	770	-	-	3 420
Extension Groups (Crops)	330	480	560	560	560	-	-	2 490
Field Crop Demonstrations	280	420	490	490	490	-	-	2 170
Livestock Demonstrations	240	360	420	420	420	-	-	1 860
Farmers Field Days (Livestock)	720	1 080	1 260	1 260	1 260	-	-	5 580
Extension Groups (Livestock)	160	240	420	420	420	-	-	1 660
Participatory Trials of Upland Crops	8	8	8	-	-	-	-	24
Rice Seed Quality Control	375	638	864	1 056	1 177	-	-	4 110
Specialist Intensive Farmer Field Schools	32	32	32	32	32	-	-	160
Vaccination & Parasite Control (3 yr thrust)	20	30	35	35	-	-	-	120
Community Forestry (establish 100 ha.)	20	20	20	20	20	-	-	100
<b>Technical Support and Capacity Building</b>								
International Technical Assistance	24	27	28	3	-	-	-	82
National Technical Assistance (NPPPs)	108	108	108	108	108	48	-	588
Provincial Staff	64	64	64	64	64	16	-	336
District Staff	100	150	175	175	175	-	-	775
Planning and Integration Workshops	38	43	43	43	43	4	-	214
<b>Rural Micro-Finance Component</b>								
Incremental Credit Funds	349 000	551 150	185 800	84 950	64 331	-	-	1 235 231
Provincial Workshops	2	-	-	-	-	-	-	2
NGO / MFI Training	600	-	600	-	-	-	-	1 200
<b>Project Support and Co-ordination Component</b>								
International Technical Assistance	1	2	4	2	-	-	2	11
National Technical Assistance (NPPPs)	12	12	12	-	-	-	-	36
Professional and Support Staff (PSU & STF)	11	11	11	11	11	11	6	72
Co-ordination Workshops	3	3	3	3	3	3	-	18
<b>2. Project Cost Summary (Incl. Contingencies) and Financing (USD '000)</b>								
<b>Agricultural Development</b>								
	<u>Total</u>	<u>IFAD</u>	<u>UNDP/Aus Aid</u>	<u>Beneficiaries</u>	<u>Government</u>	<u>% of Total</u>		
<b>Production Start-Up Programme</b>	3 523	3 428	-	16	79	30.5%		
<b>Agricultural Improvement Programme</b>	1 734	1 647	-	-	88	15.0%		
<b>Technical Support and Capacity Building</b>	<u>4 045</u>	<u>1 580</u>	<u>1 587</u>	-	<u>877</u>	<u>35.0%</u>		
<b>Subtotal Agricultural Development</b>	9 302	6 655	1 587	16	1 044	80.6%		
<b>Rural Micro-Finance</b>	1 322	1 310	-	-	12	11.4%		
<b>Project Support and Coordination</b>	<u>924</u>	<u>635</u>	<u>189</u>	-	<u>99</u>	<u>8.0%</u>		
<b>Total</b>	11 548	8 599	1 777	16	1 156	100%		
<b>3. Economic Rate of Return and Sensitivity Analysis (%)</b>								
<b>Basic Case</b>	<b>17.9%</b>		<b>4. Financial Analysis of Farm Models</b>			<b>Incremental Family Income:</b>		
Costs increase by 20%	13.5%		<b>Model</b>					
			1. PSP <1 ha			44%		
			1A. PSP <1 ha no draught animal			54%		
Benefits reduced by 20%	13.1%		2. PSP < 0.25 ha			120%		
Costs up 10% & Benefits down 10%	8.7%		2A. PSP < 0.25 ha severe labour constraint			75%		
Net Benefits lagged by one year	11.8%		3. PSP <1.5 upland			87%		
Net benefits lagged by two years	7.8%		4. AIP - lowland <1.5 ha			90%		
			5. AIP - upland <2.0 ha			99%		
<b>5. Benefits and Targets</b>								
<b>(By the End of the Project)</b>								
Improved lowland cultivation	45,780 ha	Existing PSP households		3 190 households				
Improved upland cultivation	12,300 ha	PSP lowland households		9 000				
<b>(Annual Incremental at PY 10)</b>								
Incremental Paddy Production	12,498 tons	PSP landless households		3 000				
Incremental Maize Production	15,306 tons	PSP upland households		1 440				
Incremental Mung bean Production	6,750 tons	subtotal		16 630				
		AIP lowland households		25 000				
Incremental Vegetable Production	27,722 tons	AIP upland households		5 000				
Incremental Sweet Potato Production	6,250 tons	subtotal		30 000				
Incremental Cassava Production	9,228 tons	Other credit sub-borrowers		17 875				
Incremental Fruit Production	18,939 tons	Total direct beneficiaries		64 505				
Incremental Pig (liveweight) Prod'n.	3,310 tons	Total households targeted in Extension Groups		126 600				
Incremental Chicken (liveweight) Prod'n.	4,264 tons							
<b>7. Project Objectives:</b>								
64,500 poor households in the project are able to sustain an increased level of farm income from intensified and diversified crop and livestock activities.								
<b>8. Project Area:</b>								
Four Northwest Provinces of Cambodia: Banteay Meanchey, Battambang, Pursat and Siem Reap.								
<b>9. Project Target Group:</b>								
All poor and very poor households as identified by the villagers themselves, estimated at 243,000 households, equivalent to 64% of the rural population in the four provinces. These includes: (i) 224 300 families with less than 1.2 ha of land; (ii) 3 089 unemployed youths; (iii) those among the 13 917 mine victims who are able to participate in project activities; and (iv) 3 361 families of returnees and IDPs.								
<b>10. Project Strategy:</b>								
a. To build upon the successful CARERE experience in (i) community mobilisation and participation and (ii) local and decentralised planning and funding within the institutional framework of Seila.								
b. To transfer productive resources to very poor rural households to enable them to engage in productive agricultural activities sustainably.								
c. To demonstrate and extend available technology to poor farm households and facilitate their access to credit								
d. To sensitise staff, farmers and village communities as to the importance of protecting the natural environment and to demonstrate and implement appropriate technologies, including community forestry.								
e. To empower women to participate fully in project activities and development process.								
f. To provide savings and credit services through NGOs / MFIs supported and supervised by RDB								
g. To provide training, equipment and logistical support to enable the PDAFFs to become efficient providers of targeted and responsive agricultural services to rural communities.								
h. To strengthen the linkages and flow of information and to enable MAFF to provide technical and policy advice to PDAFFs.								
i. To co-finance with UNDP, AusAID and other donors and collaborate with other programmes and projects.								
<b>11. Project Instruments:</b>								
a. Provision of Production Start-up Packages and intensive training to very poor households.								
b. Provision of technology demonstration, extension and training services to poor households.								
c. Expansion of VLA coverage and livestock vaccination and parasite control programmes to improve livestock productivity and reduce animal mortality.								
d. Improvement of food and income security through crop intensification and diversification and other on- and off-farm income generating activities;								
e. Provision of savings and credit services through NGOs/MFIs supported by RDB.								
f. Provision of inputs and materials and training to establish community-managed forest.								
g. Provision of training and equipment to strengthen the institutional capacity of key government service providers and empower the local communities and beneficiaries in rural development.								



## COSTS AND FINANCING

### Expenditure Accounts by Components - Base Costs (USD'000)

	Agricultural Development			Project Support and Coordination			Physical Contingencies		
	Production Start-Up Programme	Agricultural Improvement Programme	Technical Support and Capacity Building	Rural Micro-Finance	PSU in MAFF	Liaison in STF Secretariat	Total	%	Amount
<b>I. Investment Costs</b>									
A. Civil Works	-	-	193.0	-	15.0	-	208.0	10.0	20.8
B. Vehicles /a	-	-	550.3	26.6	53.2	25.0	655.1	-	-
C. Equipment	-	22.5	70.7	6.8	19.8	5.3	125.1	-	-
D. Materials	189.1	-	24.0	-	-	-	1 915.4	-	-
E. Labour	14.0	-	-	-	-	-	14.0	10.0	1.4
F. Training									
1. Farmer training	231.8	29.3	-	-	-	-	261.1	-	-
2. Staff training	-	-	61.1	-	1.9	-	63.0	-	-
3. Training Contracts	189.5	-	106.9	12.0	-	-	308.5	-	-
<b>Subtotal Training</b>	<b>421.4</b>	<b>29.3</b>	<b>168.1</b>	<b>12.0</b>	<b>1.9</b>	<b>-</b>	<b>632.6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
G. Local Contracts	340.7	1 565.8	133.9	18.8	14.0	0.2	2 199.2	-	-
H. Technical Assistance									
1. International	-	-	101.4	-	150.0	-	1 164.0	-	-
2. National /b	-	-	422.8	-	25.2	-	448.0	-	-
<b>Subtotal Technical Assistance</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 436.8</b>	<b>-</b>	<b>175.2</b>	<b>-</b>	<b>1 612.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
I. Credit	-	-	-	1 235.2	-	-	1 235.2	-	-
<b>Total Investment Costs</b>	<b>2 667.5</b>	<b>1 617.5</b>	<b>2 576.7</b>	<b>1 299.4</b>	<b>405.0</b>	<b>30.5</b>	<b>8 596.6</b>	<b>0.3</b>	<b>22.2</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>									
A. Staff Costs									
1. Salaries	-	-	503.0	-	20.3	2.3	525.7	-	-
2. Allowances	372.5	-	-	5.8	166.1	14.0	558.4	-	-
<b>Subtotal Staff Costs</b>	<b>372.5</b>	<b>-</b>	<b>503.0</b>	<b>5.8</b>	<b>186.4</b>	<b>16.4</b>	<b>1 084.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
B. Operation & Maintenance									
1. O&M Buildings	-	-	62.0	-	1.7	-	63.7	5.0	3.2
2. O&M Equipment	-	-	110.9	-	37.4	21.8	170.2	5.0	8.5
3. O&M Vehicles	273.5	-	226.6	10.8	67.0	23.4	601.3	5.0	30.1
4. Office Running Costs&Staff Travel	-	-	228.0	2.6	49.0	7.8	287.4	5.0	14.4
<b>Subtotal</b>	<b>273.5</b>	<b>-</b>	<b>627.5</b>	<b>13.4</b>	<b>155.1</b>	<b>53.0</b>	<b>1 122.5</b>	<b>5.0</b>	<b>56 126.3</b>
Operation&Maintenance									
C. Internal Travel for TA	-	-	71.8	-	-	-	71.8	-	-
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>646.0</b>	<b>-</b>	<b>1 202.3</b>	<b>19.2</b>	<b>341.5</b>	<b>69.4</b>	<b>2 278.4</b>	<b>2.5</b>	<b>56.1</b>
<b>TOTAL BASELINE COSTS</b>	<b>3 313.5</b>	<b>1 617.5</b>	<b>3 779.0</b>	<b>1 318.6</b>	<b>746.4</b>	<b>99.9</b>	<b>10 875.0</b>	<b>0.7</b>	<b>78.3</b>
Physical Contingencies	15.1	-	50.7	0.7	9.3	2.7	78.3	-	-
Price Contingencies	194.7	116.6	215.0	2.7	58.8	6.7	594.5	0.8	5.0
<b>TOTAL PROJECT COSTS</b>	<b>352.3</b>	<b>1 734.1</b>	<b>4 044.7</b>	<b>1 321.9</b>	<b>814.5</b>	<b>109.3</b>	<b>11 547.8</b>	<b>0.7</b>	<b>83.3</b>
Taxes	794.5	87.5	275.0	12.3	55.2	18.0	527.5	2.2	11.9
Foreign Exchange	812.5	20.0	1 958.8	48.5	326.7	60.7	3 227.2	1.1	34.2

**Disbursement Accounts by Financiers/a  
(USD '000)**

	IFAD Amount	%	AusAID/UNDP Amount	%	Beneficiaries Amount	%	Government Amount	%	Total Amount	%	For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes
<b>I. Investment Costs</b>													
A. Civil Works	211.1	90.0	-	-	-	-	23.5	10.0	234.6	2.0	-	211.1	23.5
B. Vehicles	518.0	77.5	-	-	-	-	150.7	22.5	668.7	5.8	484.1	33.9	150.7
C. Equipment & Materials	2 125.0	98.9	-	-	-	-	23.3	1.1	2 148.3	18.6	729.9	1 395.2	23.3
D. Labour	-	-	-	-	16.2	100.0	-	-	16.2	0.1	-	16.2	-
E. Training	668.1	100.0	-	-	-	-	-	-	668.1	5.8	-	668.1	-
F. Technical Assistance	-	-	1 700.3	100.0	-	-	-	-	1 700.3	14.7	1 220.7	479.6	-
G. Local Contracts	2 241.9	95.0	-	-	-	-	118.0	5.0	2 359.8	20.4	13.6	2 228.2	118.0
H. Credit	1 235.2	100.0	-	-	-	-	-	-	1 235.2	10.7	-	1 235.2	-
<b>Total Investment Costs</b>	<b>6 999.3</b>	<b>561.4</b>	<b>1 700.3</b>	<b>100.0</b>	<b>16.2</b>	<b>100.0</b>	<b>315.4</b>	<b>38.6</b>	<b>9 031.3</b>	<b>78.1</b>	<b>2 448.2</b>	<b>6 267.6</b>	<b>315.4</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>													
1. Incremental Staff Costs	599.4	100.0	-	-	-	-	-	-	599.4	5.2	-	599.4	-
2. Existing Staff Costs	-	-	-	-	-	-	569.8	100.0	569.8	4.9	-	569.8	-
3. Office Running Costs & Staff Travel	295.0	90.0	-	-	-	-	32.8	10.0	327.8	2.8	109.0	186.0	32.8
4. O&M - Vehicles and Equipment	705.3	81.1	-	-	-	-	164.3	18.9	869.6	7.5	608.7	96.6	164.3
5. O&M - Buildings	-	-	-	-	-	-	73.5	100.0	73.5	0.6	-	66.1	7.3
6. Travel for TA	-	-	76.5	100.0	-	-	0.0	-	76.5	0.7	61.2	7.7	7.7
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>1 599.7</b>	<b>63.6</b>	<b>76.5</b>	<b>3.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>840.3</b>	<b>33.4</b>	<b>2 516.5</b>	<b>21.8</b>	<b>779.0</b>	<b>1 525.5</b>	<b>212.1</b>
<b>Total Project Costs</b>	<b>8 599.0</b>	<b>74.5</b>	<b>1 776.9</b>	<b>15.4</b>	<b>16.2</b>	<b>0.1</b>	<b>1 155.7</b>	<b>10.0</b>	<b>11 547.8</b>	<b>100.0</b>	<b>3 227.2</b>	<b>7 793.1</b>	<b>527.5</b>





## ORGANIZATION AND MANAGEMENT

### A. Project Organization and Executing Agencies

1. The project will be implemented within the *Seila* framework established by the Government for decentralized development. The project organization structure will consist of the PSU in MAFF and the STF and its secretariat at the national level. The provincial governments will be responsible for the implementation of project activities in their respective provinces. In each of the four provinces, the structure will involve: (i) the provincial government's PRDC, the PRDC ExCom and the ExCom secretariat and the PDAFFs; (ii) at the district level, district development committees; and (iii) in the communes, the CDCs. At the village level, the beneficiaries, the VDCs, extension groups, WUGs and savings and credit groups will play a major role in project planning implementation. Community-based groups and the VDCs are a key part of the decentralized development approach. The participating NGOs will implement the rural microfinance component and undertake other contracts, e.g. farmers' training.

### B. Project Implementation Arrangements

2. **Local planning process (LPP) and targeting.** The LPP will use streamlined, annual PRAs as the basis for data collection, problem/solution identification, priority setting, screening and targeting. First, the villages will be ranked according to the degree of poverty, thereby creating a mechanism for targeting activities to poor villages. Second, the problem/solution identification and priority setting will: (i) provide inputs required for the preparation of village development plans (VDPs) and commune development plans (CDPs) and their annual updating; (ii) help determine the activities to be included on the AIP menu; and (iii) during the district integration workshops, determine where the various project activities will be implemented with support of NGOs providing savings and credit services. Third, the wealth-ranking exercise undertaken by the villages on the basis of their own criteria will determine the composition of the PSP groups, the hosts for the AIP demonstrations and the composition of the extension groups. District facilitation teams, including district agricultural staff, with supervision by CAREERE programme support officer, will undertake the PRAs. Following district integration, the PDAFFs ensure that the project AWPB is included in their part of the provincial PIP. The AWPB will be sent by PDAFF to the provincial Department of Planning for consolidation of the provincial PIP.

3. **PSP and AIP contracts.** Each PDAFF will have an annual contract for carrying out the PSP and AIP activities, based on the approved AWPB which will specify both the activities to be undertaken each year and the budgeted costs. Prior approval from the cooperating institution will be sought before award and will be requested once the draft AWPB has been submitted for review. The contracting procedures will be as follows, and will apply to contracts between PRDC and selected NGOs or other agencies for the implementation of the agricultural development activities:

- the PDAFF director will contact the ExCom secretariat to: (i) check that the project is in the provincial PIP; (ii) request appropriate forms for preparing the proposal/contract documents; and (iii) show that the PDAFF is qualified to undertake the contract in terms of numbers of suitably trained and experienced staff; availability of vehicles, equipment and office facilities; and access to appropriate crop and livestock production technology and extension methodology;
- PDAFF will complete Parts I and III of the contract document: Summary Contract Description; and Contract Description;



## APPENDIX VI

- the ExCom secretariat will complete Part II — Memorandum of Agreement — which sets out the responsibilities of both parties, payment schedule, reporting requirements, general and additional provisions to be signed between the PRDC and PDAFF;
- once completed, the ExCom secretariat will review the documentation or request additional clarification before submitting the contract for approval by PRDC and for subsequent signing of the contract between the PRDC and PDAFF.

4. The contracts include a provision to ensure that the PDAFF follows the procedures set out in IFAD's Procurement Guidelines for the purchase of materials, equipment, etc. The ExCom secretariat will be responsible for the supervision, review and validation of eligible expenditures incurred by the PDAFFs under the annual contracts. Under the PDAFF contracts, each provincial director of agriculture will select, on average, 16 provincial agricultural staff to provide technical backstopping to district staff, arrange for the staffing of district offices (five project staff plus PEOs), supervise all district staff assigned to the project and arrange visits to the districts, and establish the capacity-building programme for provincial and district staff, farmers and community leaders. The PCC and the project staff will manage agricultural activities under contracts, including purchase and delivery of equipment, materials, agricultural inputs and services for the PSP and the AIP; training contracts; payment of allowances; vehicle and motorcycle operating expenses; and the settlement of contract payments.

5. Field implementation of the contracts under the agricultural development component will be the responsibility of the head of the district agricultural office. Implementation will involve five staff from the district office and two-to-three PEOs in districts where the PSP is operating. The responsibilities of the head of the district agricultural office will include: (i) deploying district agricultural staff to participate in the PRAs, following up with agricultural problem identification and screening, and presenting the menu of services available; (ii) preparation for and attendance at the district integration workshops, subsequent preparation of the annual workplan and participation in the preparation of the provincial AWPB; (iii) organizing the implementation of PSP and AIP under the supervision of the provincial staff, management of the office, ensuring that the production inputs are delivered on time and providing the necessary back-up to district staff and PEOs working on PSP and AIP; (iv) accounting and financial management of district operations, reporting to the finance unit of the ExCom secretariat and preparing quarterly progress reports; and (v) liaising with NGO providers of services, including PSP training, credit and others.

6. **Technical assistance.** Specialist TA is an essential element of the project. The two long-term international specialists required will each cover two provinces for the first three years of the project. The two specialists will be assisted by two NPPPs in each province (one each for crop and livestock production) who will remain for 5.5 years. One additional NPPP will have project-wide responsibility for environmental management issues for five years and a second NPPP will provide M&E assistance to the PSU for the first three years. In addition, 10 months of short-term international unallocated TA has been included for the agricultural component, six months for the PSU and four months for specialist studies associated with the MTR and PCR. Training is a key element of the project and will involve both staff and farmers. Costs for training have been included in the project costs for each component.

### C. Management and Coordination Responsibilities

7. **At the national level.** The PSU will have the following responsibilities: (i) provision of agricultural policy guidance; (ii) national and interprovincial coordination; (iii) procurement of major project items; (iv) donor liaison; (v) review, consolidation and approval of project AWPBs for submission to the STF for endorsement and to IFAD/UNOPS for review; (vi) preparation and consolidation of project progress reports for onward transmission to IFAD and UNOPS;





APPENDIX VI

(vii) consolidation of withdrawal applications for onward transmission to the Ministry of Economy and Finance (MEF); and (viii) monitoring project performance and organizing mid-term and project completion reviews.

8. The MEF will: (i) operate the two special accounts in accordance with requests from PSU and RDB; (ii) transfer the Government's counterpart funds to the provincial treasuries for staff salaries, project activities and tax waivers; (iii) authorize the opening of the project accounts; and (iv) sign and forward withdrawal applications to IFAD and the cooperating institution.

9. The STF comprises senior representatives from MEF, the Council for the Development of Cambodia, Ministry of Interior, MAFF, Ministry of Rural Development, Ministry of Planning and the Ministry of Women's and Veterans' Affairs (MWVA). The role and responsibilities of STF will include: (i) provision of policy guidance in respect of the Government's policy on decentralization of functions and development; (ii) provision of interministry coordination; (iii) endorsement of the project AWPBs; and (iv) supervision and monitoring of project progress. The STF secretariat, with a liaison officer for the IFAD-financed project, will be responsible for ensuring that the project's use of the decentralized development fund is in accordance with its policies and procedures and all matters related to the implementation of the project at the national level, as provided for the STF above.

10. For the microfinance component, RDB will be responsible for onlending loan funds to the participating NGOs; and consolidating, reviewing, approving and passing on to the PSU the AWPBs, progress reports and withdrawal applications for the rural finance component, for consolidation with those of the agricultural investment component.

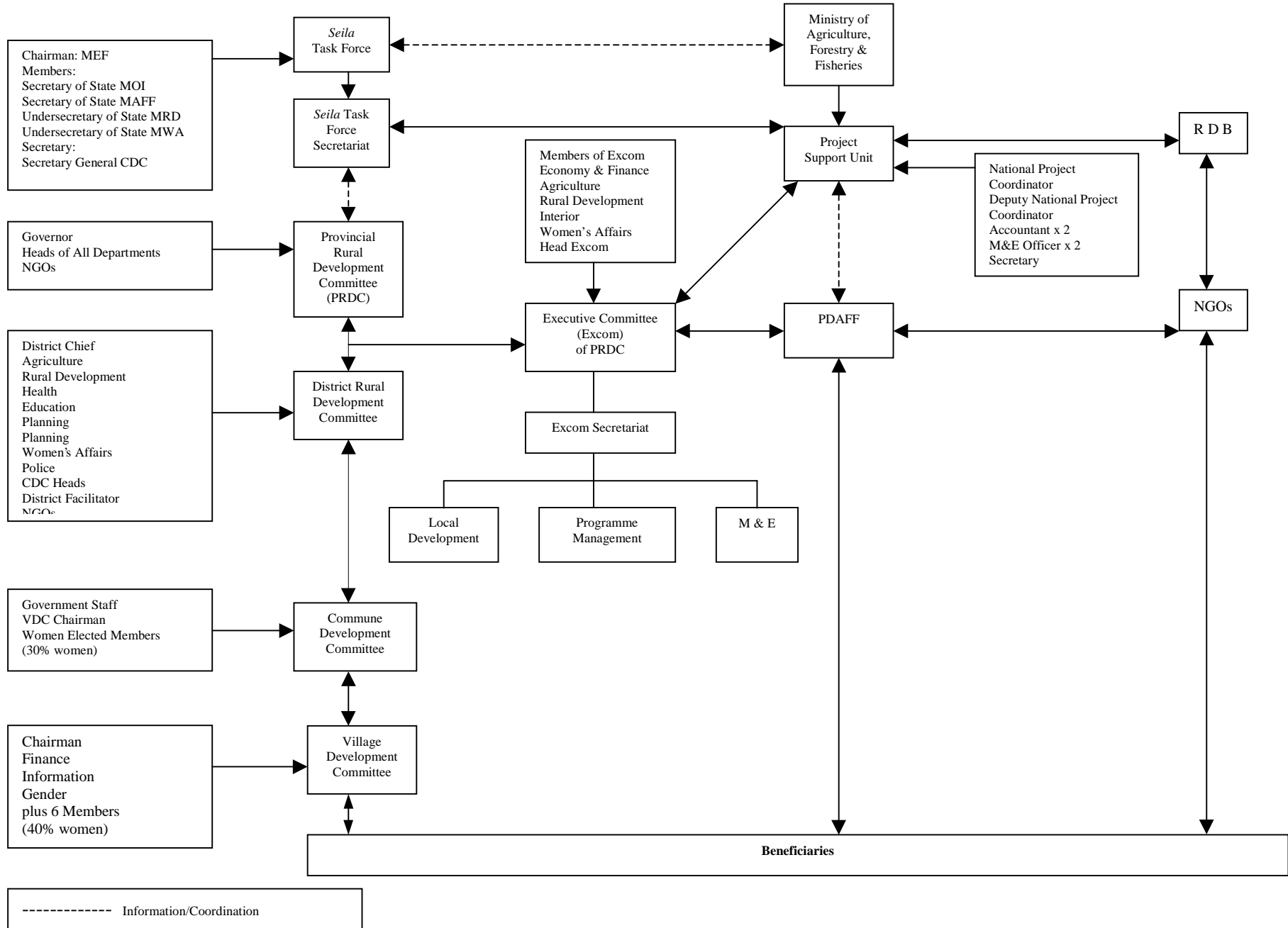
11. **At the provincial level.** In each province, the PRDC will be responsible for policy guidance on provincial social and economic development, decentralized development, interagency coordination, approval of the project AWPB, award of contracts to PDAFF, selected NGOs or other agencies for PSP and AIP activities, and supervision and monitoring of project implementation. The ExCom secretariat, on behalf of PRDC, will: (i) contract the PDAFF and NGOs to undertake project activities; (ii) provide overall coordination of project activities at the provincial level; and (iii) monitor project implementation.

12. In collaboration with its district agricultural offices and selected NGOs, the PDAFF will implement the activities of the agricultural development component in accordance with annual contracts with the PRDC under the supervision of the ExCom and the PSU. The PDAFF director in each project province will be appointed by the respective provincial government as the provincial project coordinator (PPC).

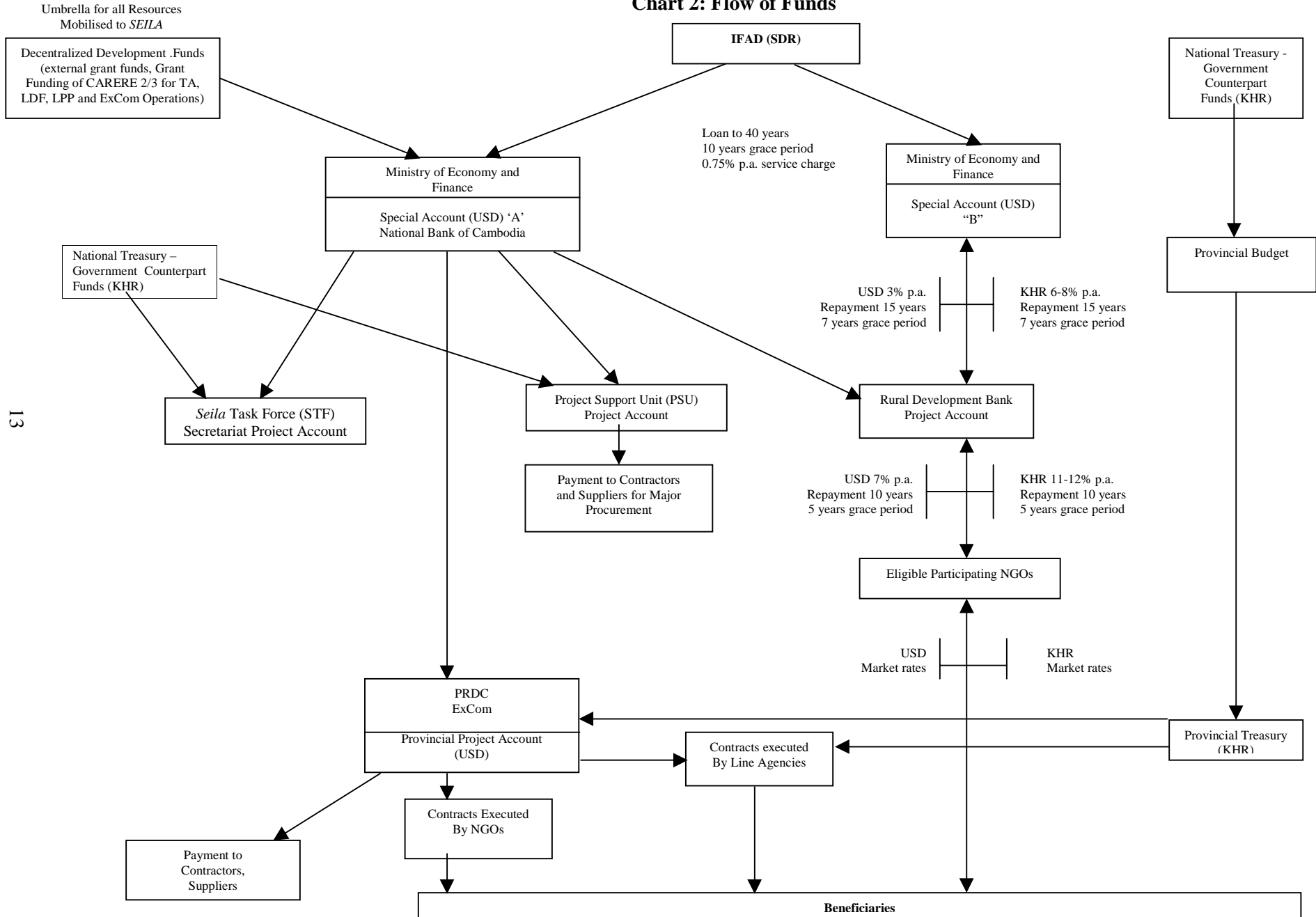
13. Selected NGOs will, in collaboration with PDAFF: (i) work with groups and village banks; (ii) target the credit programme to members of the IFAD target group participating in the programme of demonstrations and extension; (iii) mobilize savings from members; (iv) provide training to farmers on the financial management of the group-resolving funds and audit the financial records and accounts of the group-resolving funds under the PSP; and (v) execute impact assessment and beneficiary monitoring and provide any other services as may be required under a contract with the PRDC, e.g. community forestry.

14. Chart 1 shows the project organization structure and links between the implementing agencies and the project beneficiaries. Chart 2 shows the flow of funds from IFAD to the beneficiaries.

**Chart 1: Project Organization Structure**



**Chart 2: Flow of Funds**



## ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

1. A detailed financial and economic analysis was undertaken during both project formulation and appraisal. Seven farm models were prepared to analyse the impact of the project on the income of target group households. The farm models pattern the landholdings and resource availability of poor and very poor farm households within the project area, and illustrate the project's expected impact on the incomes, food security and labour use of adopting farm households. Table 1 gives a brief description of each farm model and indicates the farm households' suitability for participation in PSP or AIP.

**Table 1. Farm Models**

Farm Model	Brief Description	Suitable for participation in :
1 (Base case)	Very poor < 1ha. mostly lowland, one draft animal, 2 adult labourers	PSP Option 1
1A (Iteration)	As above but no draught animal	PSP Option 1
2 (Base case)	Very poor, <0.25 ha, no draught animal, two adult labourers	PSP Option 2
2A (Iteration)	As above with severe labour constraints, i.e. only one adult labourer	PSP Option 2
3	Very poor, < 1.5. ha. mostly upland, one draught animal, two adult labourers	PSP Option 3
4	Poor, < 1.5 ha. mostly lowland, one draught animal, 2.5 adult labourers (equivalent)	AIP
5	Poor, < 2 ha. Mostly upland, one draught animal, 2.5 adult labourers (equivalent)	AIP

2. The farm models demonstrate the farm households' cash position before and after project investments in crop and livestock training, demonstration and extension, animal health programmes and credit for agricultural inputs and income diversification. The models verify the soundness of the investments and of adopting project extension recommendations that are capable of improving farm incomes. All models show a significant increase in cash incomes and returns to labour. For all seven models, the returns per labour day exceed those for unskilled labour (KHR 2 500-3 800 per day depending on the season), while the incremental returns per incremental labour day range from KHR 8 118 to KHR 13 139, indicating that farmers have an incentive to adopt the improved crop and livestock production practices. Table 2 gives a summary of the analysis of the farm models.

**Table 2. Farm Benefits and Returns to Labour**

Model	Without Project			With Project			
	Total Family Income (KHR)	Total Family Labour Days	Return to Labour (KHR/pd)	Total Family Income (KHR)	Total Labour Days	Return to labour (KHR/pd)	Incremental family Income by %
1. PSP <1 ha	1 425 810	330	5 640	2 055 030	390	6 867	+44
1 (a) PSP <1 ha no draught animal	1 239 150	294	5 782	1 910 050	343	8 087	+54
2. PSP < 0.25 ha	836 500	263	2 370	1 843 100	387	7 218	+120
2 (a) PSP < 0.25 ha severe labour constraint	834 500	262	2 370	1 461 130	273	7 211	+75
3. PSP<1.5 upland	1 267 100	331	4 346	2 363 555	433	6 529	+87
4. AIP – lowland <1.5 ha	1 565 650	323	5 614	2 978 550	464	7 276	+90
5. AIP – upland <2.0 ha	1 506 150	348	4 840	3 001 610	525	6 324	+99



3. For four models (1, 2, 2(a) and 3), a farm family with two working members (one available for 50% of the time) can provide all the incremental labour required. The PSP, farm model 1 (a), shows that a single women-headed household could undertake the option of activities proposed. Models 4 and 5 have the equivalent labour of 2.5 adults. Target group households should not therefore be constrained by a shortage of labour from adopting improved technology.

### Economic Analysis

4. The economic viability of the project has been evaluated over a 20-year period. Benefit streams have been calculated on the basis of the net annual value of the incremental output based on the five main farm models (excluding Models 1 (a) and 2 (a)) which represent the average size of farms and the expected adoption of the PSP inputs and improved crop and livestock husbandry practices following the AIP demonstrations and extension activities. Economic benefits assume that 80% of the PSP-adopting households are able to sustain the improved income levels. Cost streams have been adapted from the annual project costs and include: (i) training, TA and support to RDB, NGOs, PSU and the STF secretariat; (ii) support services beyond the life of the project; and (iii) an estimate of the costs of CAREERE support for decentralized planning and development now and in the future.

5. The overall economic rate of return is 17.9%. Switching values at a discount rate of 10%, the assumed opportunity cost of capital in Cambodia indicates that the project can sustain a 16% reduction in benefits and a 19% increase in project costs before becoming uneconomic. However, this analysis excludes a number of benefits that have not been quantified, including benefits from credit provided for off-farm income generating activities and livestock benefits to households outside the AIP.

6. **Government budgetary implications and cost recovery.** The Government will finance the basic salaries of all staff and there will be no incremental staff costs to government as project staff numbers will remain unchanged throughout the project period. The project will pay allowances to staff working full-time on project activities. In most cases, these costs will be an element in the annual contracts and therefore payment will be linked to the performance of a particular activity. Cost recovery will be achieved through the repayment of credit, while the PSP inputs will be repaid to the group for reuse by members during the following year and farmers will pay for vaccination and parasite control.

7. **Benefits and beneficiaries.** About 16 630 very poor households will benefit directly from the PSP programme (including 3 190 already targeted by CAREERE 2); and an additional 30 000 poor households will benefit in full from the AIP programme and from access to targeted credit. A much larger number of rural households will benefit from participation in extension groups, the strengthened animal health network, the activities of VLAs, and from the farmer field days which are open to all comers. Poor women farmers will benefit in particular as both core agricultural programmes address the issues of food security and on-farm income. Women often carry the burden for food insecure households and struggle to balance the many competing demands on their time and energy. Project activities have been analysed to check that households that are resource-poor, short of land (farm models 2 and 2A), short of labour (farm models 1, 1A and 2 A) and short of capital (all models) will be able to participate. The design of all activities reflects the findings of the analysis.

